

DISCOURS DU BUDGET

# BUDGET D'AVENIR

LE BUDGET DU MANITOBA 2007



---

# **Discours du Budget 2007 du Manitoba**

---

Monsieur Gregory F. Selinger

Ministre des Finances

Le 4 avril 2007

Ce document peut être consulté sur Internet à l'adresse suivante :

[www.manitoba.ca/finance/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/finance/index.fr.html)

Les documents offerts en français sur ce site comprennent :

- Le Budget sommaire
- Le Budget des dépenses et des recettes pour l'exercice se terminant le 31 mars 2008
- Le plan stratégique de croissance économique du Manitoba
- Les avantages du Manitoba
- Réduire la pauvreté au Manitoba
- Rapports financiers

Les autres documents offerts en anglais sur ce site comprennent :

- The Summary Budget
- Budget Papers
  - A The Economy
  - B Supplementary Financial Information
  - C Taxation Adjustments
  - D The Manitoba Advantage
  - E Reducing Poverty in Manitoba
- 2007 Estimates of Expenditure and Revenue
- Manitoba's Action Strategy for Economic Growth
- Financial Reports
- Economic Statistics and Highlights

Les documents suivants sont imprimés en français :

- Le discours du Budget 2007
- Le plan stratégique de croissance économique du Manitoba

Des arrangements spéciaux peuvent être pris pour obtenir des sections de ce document dans des formats différents destinés aux personnes atteintes d'une incapacité visuelle.



Imprimé sur papier recyclé

ISSN 1702-8035

# LE DISCOURS DU BUDGET 2007 DU MANITOBA

## TABLE DES MATIÈRES

<b>BÂTIR NOTRE PROVINCE.....</b>	<b>2</b>
<b>FAIRE AVANCER LES SOINS DE SANTÉ .....</b>	<b>4</b>
<b>VIVRE EN SANTÉ POUR UN AVENIR EN SANTÉ.....</b>	<b>7</b>
<b>ÉDUCATION .....</b>	<b>8</b>
<b>ACCROÎTRE NOTRE POPULATION ET NOTRE MAIN-D'ŒUVRE .....</b>	<b>9</b>
<b>L'AVANTAGE DU MANITOBA SUR LE PLAN DES ARTS ET DE LA CULTURE .....</b>	<b>12</b>
<b>INVESTISSEMENTS ET INNOVATIONS.....</b>	<b>13</b>
<b>SÉCURITÉ AU TRAVAIL .....</b>	<b>14</b>
<b>METTRE À PROFIT LES POSSIBILITÉS RURALES .....</b>	<b>15</b>
<b>DÉVELOPPEMENT DU NORD.....</b>	<b>16</b>
<b>INVESTIR DANS NOS CENTRES URBAINS .....</b>	<b>17</b>
<b>SOUTENIR LES ENFANTS ET LES FAMILLES .....</b>	<b>19</b>
<b>DES COLLECTIVITÉS PLUS SÛRES .....</b>	<b>21</b>
<b>DONNER DE L'ÉNERGIE À NOTRE AVENIR ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE .....</b>	<b>23</b>
<b>PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT .....</b>	<b>25</b>
<b>PROTÉGER NOS RESSOURCES HYDRIQUES.....</b>	<b>26</b>
<b>PRODUCTION D'ÉTATS RÉCAPITULATIFS ET DE BUDGETS SOMMAIRES.....</b>	<b>27</b>
<b>PLAN À LONG TERME DE RÉDUCTION DES IMPÔTS ET DES TAXES .....</b>	<b>29</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>32</b>



## Budget d'avenir

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Aujourd'hui, le Manitoba est une nouvelle province : nous avons plus d'infirmières et de médecins, la valeur des maisons est à la hausse, l'impôt foncier en matière d'éducation est à la baisse, les grues à tour sont visibles partout au centre-ville de Winnipeg, le nombre de jeunes augmente, les investissements en construction routière sont à leur plus haut niveau et de nouvelles possibilités d'énergie verte apparaissent dans les régions rurales et du Nord du Manitoba. On constate un regain d'optimisme et un élan de croissance marqué.

Ensemble, nous nous sommes appuyés sur l'entrepreneurship et l'innovation pour établir une nouvelle direction pour notre province en améliorant les compétences de nos travailleurs diligents, en augmentant notre avantage naturel dans le domaine des ressources renouvelables et en ouvrant de nouveaux marchés pour les entreprises manitobaines au niveau local et international. La grande capacité qu'ont les leaders patronaux, syndicaux et communautaires manitobains à travailler ensemble vers un but commun rend tout objectif réalisable, sans exception.

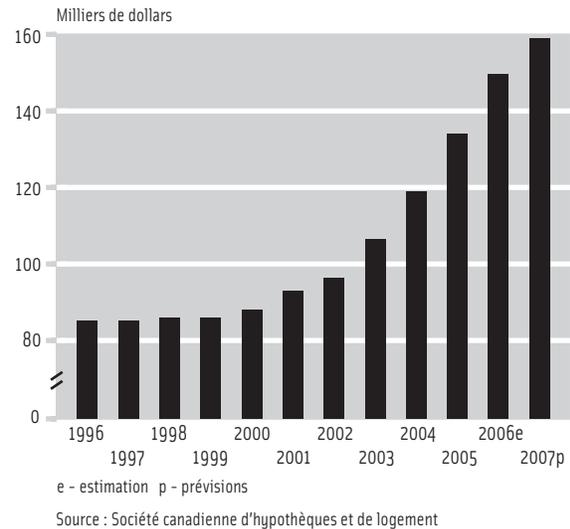
Cette année, nous nous appuyerons sur nos succès collectifs. Pour saisir les occasions de demain, nous devons travailler encore plus fort aujourd'hui.

Monsieur le Président, je suis fier de présenter le *Budget du Manitoba 2007 – Budget d'avenir*.

Le Budget d'aujourd'hui met l'accent sur les priorités de la population manitobaine et établit notre vision à long terme pour :

- offrir de meilleurs soins de santé plus rapidement et plus près des patients;
- assurer une éducation et une formation professionnelle abordable et de qualité;
- agir contre le changement climatique et préserver l'environnement et nos ressources hydriques;

## Prix moyen des logements au Manitoba



- construire des routes et des autoroutes;
- rendre le Manitoba plus attrayant pour les jeunes;
- améliorer nos avantages concurrentiels;
- investir dans une économie verte et croissante;
- combattre la pauvreté et éliminer les obstacles à l'emploi;
- rendre nos communautés plus saines, plus sûres et plus dynamiques;
- offrir aux familles et aux entreprises manitobaines des économies de taxes et d'impôts;
- poursuivre un plan financier sain.

Monsieur le Président, je suis fier de pouvoir dire que notre gouvernement est le premier en 50 ans à avoir présenté huit budgets équilibrés de suite, dont sept conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire, et que le Budget sommaire équilibré que nous présentons aujourd'hui est le premier budget dans l'histoire du Manitoba à respecter entièrement les principes comptables généralement reconnus.

L'année dernière, les résultats économiques solides du Manitoba ont dépassé ceux du Canada à plusieurs égards :

- une croissance économique globale de 3,1 % par rapport à 2,7 % au niveau national;

- une croissance de 21 % dans le secteur de la construction, près de deux fois la moyenne canadienne;
- une croissance de 17 % des exportations totales, soit la croissance la plus élevée de toutes les provinces et une croissance nettement supérieure à la moyenne canadienne de 0,5 %;
- une augmentation de 22 % des permis de construction, soit plus du double de l'augmentation nationale de 9 %;
- une croissance de 14 % des dépenses en immobilisations, par rapport à moins de 9 % dans l'ensemble du Canada.

En 2006, le taux de chômage au Manitoba a atteint son niveau le plus bas en trente ans. Il se situait à 4,3 %, gardant le Manitoba au deuxième rang des provinces ayant les plus bas taux de chômage. L'emploi a atteint, en 2006, des niveaux inégalés, les Manitobains et Manitobaines étant plus nombreux à travailler que jamais. Quelque 6 700 nouveaux emplois ont été créés l'année dernière, dont près de 90 % dans le secteur privé. De plus, le nombre de mises en chantier a atteint 5 000, ce qui représente le chiffre le plus élevé depuis près de vingt ans.

Le secteur manufacturier a été très solide au Manitoba en 2006, et ce, malgré la pression concurrentielle causée par la force du dollar canadien et une certaine faiblesse des marchés américains. L'année dernière, la valeur des marchandises expédiées par les fabricants manitobains a atteint un record en s'établissant à plus de 14 milliards de dollars. Le Budget 2007 s'appuie sur ces résultats solides et sur notre collaboration avec le secteur manufacturier afin de présenter de nouvelles mesures visant à améliorer notre compétitivité et notre productivité.

En 2007, le Manitoba est sur une bonne lancée économique. La construction résidentielle est à la hausse, les ventes immobilières continuent de croître, l'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur manufacturier est dynamique et le salaire hebdomadaire connaît une croissance supérieure à la moyenne nationale. Un sondage récent mené par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indique que

le niveau de confiance des entreprises manitobaines est au troisième rang des provinces et est supérieur à la moyenne nationale. Notre sondage mené auprès des prévisionnistes économiques du secteur privé démontre qu'en 2007, la croissance économique réelle du Manitoba, qui se chiffre à 2,6 %, devrait surpasser, comme en 2006, la moyenne nationale de 2,3 %.

## Bâtir notre province

Aujourd'hui, plus que jamais, le Manitoba bâtit son avenir : construction de nouveaux établissements de santé, de nouvelles écoles, et de bâtiments sur les campus; amélioration des systèmes d'eau potable et d'assainissement des eaux usées; investissements sans précédent dans notre réseau routier. La vitalité du secteur de la construction lourde témoigne de la croissance et de la prospérité de notre province.

Lors de notre entrée en fonction, nos hôpitaux, écoles et universités subissaient de lourdes pressions et exigeaient un réinvestissement de taille pour effacer les effets de plusieurs années de sous-financement et de négligence.

Depuis lors, notre plus grande priorité a été de reconstruire le système de soins de santé du Manitoba. Notre gouvernement a affecté plus d'un milliard de dollars à la construction et à la modernisation des établissements de soins de santé, et à l'installation de nouveau matériel diagnostique dans toute la province. Citons, entre autres, un nouvel hôpital à Brandon, depuis longtemps nécessaire, un Centre des sciences de la santé complètement modernisé et à la fine pointe de la technologie – le projet d'immobilisations en soins de santé le plus important de l'histoire du Manitoba –, un nouvel hôpital à Swan River, et des rénovations de grande envergure aux hôpitaux de Gimli et de Sainte-Anne, ainsi qu'aux hôpitaux Concordia et Seven Oaks. Ce mois-ci des travaux majeurs de réaménagement commenceront à l'hôpital Victoria, notamment l'expansion du service des urgences et la création d'un nouveau service d'oncologie.

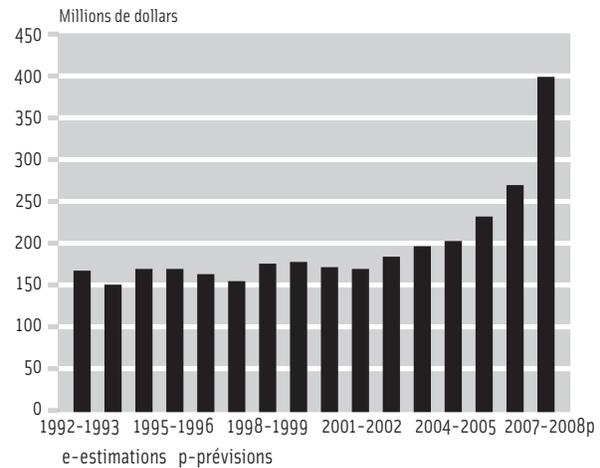
Nous avons aussi investi dans les écoles, les collèges et les universités de notre province, en améliorant les infrastructures qui soutiennent l'apprentissage et la recherche.

Depuis 1999, le Manitoba a appuyé des projets d'immobilisations dans le domaine de l'éducation postsecondaire qui totalisent plus de 400 millions de dollars. Notre contribution de 50 millions de dollars à la campagne de fonds de capitaux de l'Université du Manitoba a aidé à déclencher des activités de financement qui ont généré 187 millions de dollars en dons privés et communautaires. Ces fonds ont permis d'appuyer le nouveau centre de l'ingénierie et des technologies de l'information ainsi que la modernisation des installations pour les programmes de réadaptation médicale, d'architecture, de dentisterie et de pharmacie. Nous espérons remporter un succès comparable à l'Université de Winnipeg, grâce à notre nouvel engagement d'accorder jusqu'à 25 millions de dollars à des projets comme le nouveau Richardson College for the Environment. Le Manitoba a aussi investi dans le nouveau campus du collège Red River, situé rue Princess, dans le déménagement du collège communautaire Assiniboine au site North Hill de Brandon et dans l'amélioration des installations du Collège universitaire du Nord, de l'Université de Brandon et du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Dans le cadre de nos huit précédents budgets, nous avons fourni plus de 423 millions de dollars en financement d'immobilisations pour les écoles publiques, appuyant la construction ou le remplacement de 24 écoles, des projets de rénovation et d'agrandissement dans 49 écoles, et plus de 950 projets d'accès et de renouvellement des infrastructures. Ce financement représente le double de celui des huit années précédentes.

L'an dernier, le soutien accordé par le Manitoba à son réseau routier a atteint un nouveau sommet de 257 millions de dollars, par rapport à 177 millions de dollars en 1999. Cette année, le renouvellement de l'infrastructure routière prend encore plus d'importance, les Manitobains et Manitobaines ayant exprimé très

### Investissements dans le réseau routier du Manitoba



Source : Infrastructure et Transports Manitoba

clairement leur désir de voir une accélération des investissements dans notre système de transport. Monsieur le Président, le Budget 2007 prévoit une augmentation de 50 % par rapport à l'an dernier, ce qui portera à près de 400 millions de dollars le montant que la Province consacre annuellement au réseau routier.

Ce montant comprend une augmentation de 24 % de notre budget d'entretien et de préservation et, notamment, des ressources accrues pour l'entretien des routes en hiver. Le Budget 2007 finance aussi l'achat de 21 chasse-neiges et véhicules épandeurs de sable afin d'aider au déneigement, au sablage et au déglçage des 19 000 kilomètres de routes manitobaines.

Le tout premier plan pluriannuel du Manitoba pour les routes et les ponts sert de plan directeur pour mener à terme un nombre record de projets, et ce, grâce à un investissement de deux milliards de dollars sur cinq ans. Le Budget d'aujourd'hui fera avancer les travaux de réfection de la route n° 75, de la route transcanadienne, des routes du Nord et des routes nos 2, 3, 6, 8, 16 et 59.

Nous investissons aussi dans la construction du premier tronçon d'une route praticable en tout temps sur la rive est du lac Winnipeg, une priorité d'infrastructure essentielle pour la région. L'amélioration de l'accès

aux collectivités éloignées est un objectif prioritaire, et un défi encore plus important à relever étant donné les effets néfastes du changement climatique. Notre gouvernement travaillera avec les collectivités éloignées et le gouvernement fédéral afin d'améliorer l'accès par voie aérienne et par les chemins d'hiver.

Voilà dix ans qu'a eu lieu l'inondation du siècle de 1997. Cet événement a fortement marqué l'histoire de notre province, tant par les dégâts qu'il a causés que par la solidarité dont ont fait preuve les Manitobains et Manitobaines. Nous poursuivons la vision originale concernant le canal de dérivation, grâce à un partenariat financier à parts égales avec le gouvernement fédéral qui permettra de mener à bien la totalité du Projet d'agrandissement du canal de dérivation. Depuis le début de la construction il y a 18 mois, plus du tiers des travaux d'excavation du chenal ont été effectués, ce qui permet de protéger la population contre une inondation d'une ampleur égale à la plus importante jamais enregistrée au Manitoba. Une fois achevé, le canal de dérivation protégera plus de 450 000 résidents et permettra d'éviter des pertes de plus de 12 milliards de dollars à l'économie de la province dans l'éventualité d'une inondation majeure.

À l'heure actuelle, la demande en infrastructures municipales et communautaires ne cesse de s'intensifier. Le Budget 2007 alloue une somme record de 33 millions de dollars dans le cadre d'ententes de partage des coûts déjà conclues. Cet investissement permettra aux municipalités de faire avancer des projets prioritaires d'infrastructure et autres, comme l'amélioration du réseau de traitement des eaux usées de Winnipeg, le projet du réseau d'eau potable et de traitement des eaux usées de Grand Rapids, les centres de mieux-être de Swan River, du Pas et de West St. Paul, et les installations des YMCA-YWCA de Brandon et du nord et du sud de Winnipeg. Notre gouvernement travaillera de concert avec le gouvernement fédéral à l'établissement de lignes directrices relatives aux nouvelles dépenses d'infrastructure, pour les priorités telles que les projets routiers et les projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées.

## Faire avancer les soins de santé

Au cours des années 1990, le Manitoba a perdu 100 médecins et 1 500 infirmières – le signal d'alarme d'un système de soins de santé en grave difficulté.

Aujourd'hui, nous formons un plus grand nombre de professionnels de la santé, nous investissons dans du nouveau matériel et des installations modernes, et nous employons judicieusement chaque dollar que nous dépensons, afin d'offrir de meilleurs soins plus près des patients. Notre Budget d'aujourd'hui fera avancer nos efforts communs avec les fournisseurs de soins de santé pour réduire le temps d'attente pour des services de soins de santé vitaux, grâce à des stratégies éprouvées et de nouvelles innovations

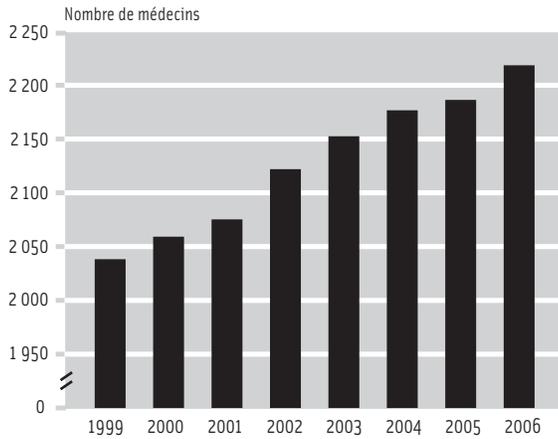
Le Budget 2007 investit dans la formation d'un plus grand nombre de professionnels de la santé, en continuant d'appuyer la capacité d'accueil de la Faculté de médecine, qui compte maintenant jusqu'à 100 étudiants par cohorte, en portant à 25 le nombre de places dans le programme de délivrance de licences pour les diplômés internationaux en médecine, en créant plus de 50 places pour la formation de nouveaux technologues, et en formant 3 000 nouveaux infirmiers et infirmières.

Le Budget 2007 investit trois millions de dollars de nouveaux fonds pour former des médecins spécialistes, notamment des médecins urgentistes, des oncologues et des pédiatres.

Nos investissements au cours des sept dernières années ont permis de regagner le personnel infirmier perdu en raison des réductions budgétaires des années 1990. Monsieur le Président, 1 500 infirmiers et infirmières de plus travaillent au Manitoba, fournissant aux patients des soins indispensables de première ligne. Le budget d'aujourd'hui offre de nouveaux fonds pour doter plus de postes d'infirmières et infirmiers praticiens.

En continuant sur la lancée des progrès déjà réalisés pour réduire les délais d'attente pour un traitement essentiel au maintien de la vie, tels les soins contre le cancer et les soins cardiaques, nous augmentons nos investissements

## Médecins au Manitoba



Source : Collège des médecins et chirurgiens du Manitoba

afin de réduire les temps d'attente pour les interventions importantes permettant d'assurer une bonne qualité de vie, comme les chirurgies de la hanche et du genou, ainsi que pour les tests de diagnostic.

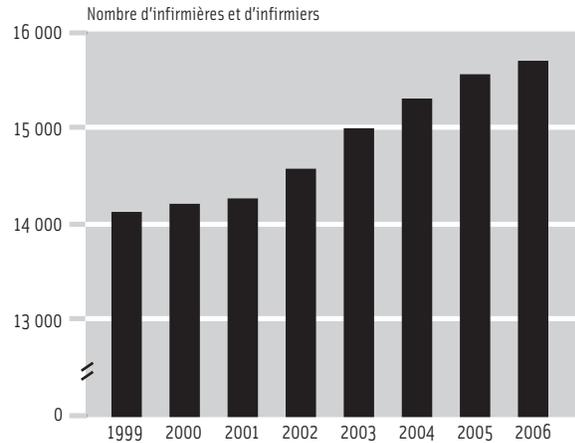
Selon un récent rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé, le temps d'attente pour subir un pontage coronarien est de seulement 13 jours au Manitoba, soit le délai le plus court à l'échelle nationale. Notre province est également un chef de file dans le domaine de la radiothérapie, avec un délai d'attente médian d'une semaine, comparativement à six semaines en 1999.

**« Nous constatons une nette réduction des délais d'attente au Manitoba... pour une radiothérapie il faut attendre seulement une semaine, pas six comme auparavant, et le temps d'attente pour une opération cardiaque non urgente a été réduit de 50 %. » [Traduction]**

M<sup>me</sup> Lyn McLeod, Conseil canadien de la santé, le 1<sup>er</sup> février 2007

Tel que cela a été recommandé dans le rapport Koshal, le Manitoba investit dans un nouveau centre d'excellence de soins cardiaques d'avant-garde à l'Hôpital général Saint-Boniface.

## Infirmières et infirmiers en exercice au Manitoba



Sources : Rapports annuels de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba, de l'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Manitoba et de l'Ordre des infirmières et des infirmiers psychiatriques du Manitoba

**« Nous faisons des progrès effectivement chaque semaine. Il s'agit, vous savez, d'une initiative de grande envergure, une des rares et presque uniques occasions au Canada de regrouper l'ensemble de nos soins cardiaques, et cela n'existe quasiment nulle part ailleurs, pas en tout cas au même degré que nous aurons ici. » [Traduction]**

Le Dr Alan Menkis, directeur médical du programme de sciences cardiaques, Office régional de la santé de Winnipeg, le 31 mai 2005

La stratégie du Manitoba pour réduire davantage les temps d'attente pour les traitements contre le cancer comprend la modernisation de son infrastructure de technologie médicale, notamment en créant à Winnipeg et à Brandon des unités de radiothérapie utilisant des accélérateurs linéaires. Cela comprend aussi les programmes de prévention et de détection précoce, entre autres, les programmes de dépistage du cancer et l'immunisation contre le virus du papillome humain (VPH).

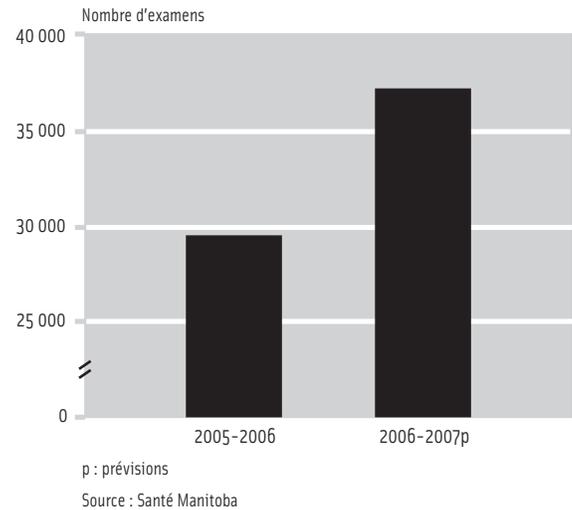
Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que nous installons un nouvel appareil non invasif de pointe – une première au Canada – pour traiter les cancers dans toutes les parties du corps. Cet appareil repose sur la technologie du scalpel gamma, qui connaît un grand succès dans le traitement du cancer du cerveau.

Le Manitoba comptait seulement deux appareils d'IRM en 1999, tous deux à Winnipeg. Notre gouvernement a investi dans cinq nouveaux appareils d'IRM – à Winnipeg, à Brandon (le tout premier à l'extérieur de Winnipeg) et prochainement dans la région de Winkler et de Morden, afin que davantage de Manitobains et de Manitobaines aient plus facilement accès à ce test de diagnostic efficace. Monsieur le Président, à l'heure actuelle, près de six fois plus d'examen par IRM sont effectués au Manitoba qu'en 1999.

Depuis un an, le délai d'attente pour un tomodensitogramme a été réduit de 25 %. Notre gouvernement a augmenté de 9 à 20 le nombre de tomodensitomètres, en ajoutant notamment huit appareils supplémentaires dans les régions rurales du Manitoba. Le tout premier tomodensitomètre dans une salle d'urgence au Manitoba, lequel se trouve au Centre des sciences de la santé, permettra d'effectuer 5 000 tomodensitogrammes non urgents additionnels chaque année. Cet appareil sera aussi disponible pour faire un plus grand nombre de tomodensitogrammes d'urgence.

En créant un modèle novateur où deux salles sont utilisées pour les interventions chirurgicales, et en tirant un meilleur profit des assistants cliniques, le centre d'excellence en opérations de la hanche et du genou de l'hôpital Concordia est capable d'effectuer trois fois plus de chirurgies que dans une salle d'opération normale. Monsieur le Président, depuis juillet 2005, le délai d'attente médian pour une chirurgie orthopédique a été réduit de 50 %. En outre, nous avons établi des cliniques orthopédiques, dites de préhabilitation, à Winnipeg, à Boundary Trails et à Brandon, pour aider les patients à se préparer pour une chirurgie et pour améliorer les résultats des interventions.

## Examens par IRM au Manitoba

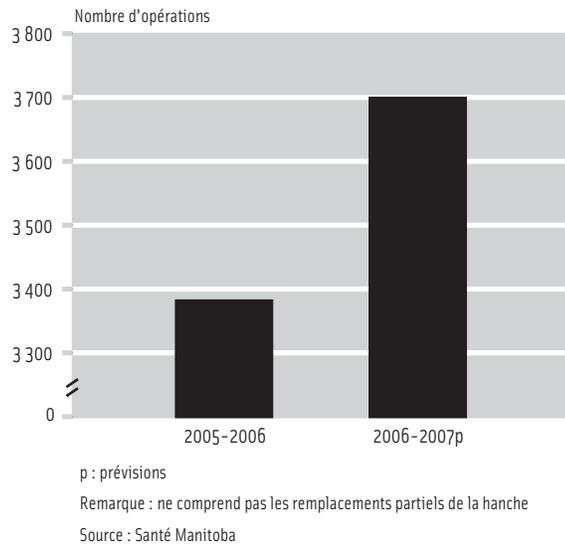


Maintenant que la construction du nouveau centre ultramoderne au Centre des sciences de la santé est terminée, ces nouvelles installations serviront à améliorer la qualité des soins fournis aux patients du Manitoba. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que d'importantes nouvelles ressources seront consacrées à la création au Centre des sciences de la santé d'une nouvelle unité de soins aux brûlés dédiée aux pompiers du Manitoba. Cette unité permettra de mieux soigner les brûlés, et de rendre hommage à nos pompiers.

Nous avons ouvert de nouveaux centres de soins de santé primaires à Waterhen et à Camperville, ainsi que de nouveaux centres d'accès communautaires à Brandon, à River East et à Transcona. Monsieur le Président, nous construirons un nouveau centre d'accès communautaire dans le nord-ouest de Winnipeg, regroupant ainsi une vaste gamme de services sociaux et de soins de santé communautaires intégrés pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Un nouveau centre de santé des femmes a ouvert ses portes à l'hôpital Victoria pour fournir des services accrus. Nous avons aussi ouvert un nouveau foyer de soins personnels à Thompson, et nous en construirons un autre à Neepawa pour que les résidents puissent recevoir les soins personnels dont ils ont besoin, tout en restant près de leurs familles et amis. L'Unité Marguerite, une

## Opérations de la hanche et du genou au Manitoba



nouvelle aile au Foyer Valade, est maintenant ouverte et fournira des soins communautaires aux résidents francophones atteints de la maladie d'Alzheimer ou de démence.

Offrir des soins de qualité aux aînés du Manitoba vivant au sein de la communauté ou dans un foyer de soins de longue durée demeure une priorité. Le Budget 2007 accorde de nouveaux fonds pour développer la stratégie de soins de longue durée dans les régions rurales et du nord du Manitoba.

Le Budget d'aujourd'hui apporte aussi un financement accru pour faire en sorte que les foyers de soins personnels répondent aux nouvelles normes en matière de sécurité des patients formulées dans la *Loi sur l'assurance-maladie*.

Un grand nombre de projets de soins de santé fort intéressants qui bénéficieront aux Manitobains et Manitobaines partout dans la province sont en cours ou sur le point d'être mis en œuvre. Parmi ceux-ci, notons le réaménagement des unités d'urgence aux hôpitaux Seven Oaks et Concordia, les rénovations effectuées à l'hôpital St. Anthony's au Pas, l'expansion de l'hôpital Bethesda à Steinbach, et la création d'une unité consacrée aux lésions cérébrales acquises à Thompson.

Monsieur le Président, le Budget 2007 investit dans une grande amélioration des services de soins de santé offerts aux résidents de Selkirk et des régions environnantes, grâce à la construction d'un nouvel hôpital à Selkirk.

Nous continuons de faire avancer l'Initiative de prévention des maladies chroniques, en nous concentrant tout particulièrement sur la réduction des maladies chroniques dans les collectivités des Premières nations. Le Conseil canadien de la santé a récemment cité le programme rénal régional d'Island Lake comme un exemple concret de collaboration et d'innovation réussies en ce qui a trait aux soins de santé offerts aux Premières nations. Le Manitoba est résolu à travailler de concert avec les collectivités autochtones et le gouvernement fédéral pour combler l'écart entre les Autochtones et les autres résidents du Canada.

Avec notre dernier budget, nous avons terminé de remplacer l'ensemble du parc provincial d'ambulances, soit 160 véhicules. Nous avons également ouvert un nouveau centre de coordination du transport des malades à Brandon, pour assurer un temps de réponse plus rapide lors du déploiement de ressources médicales dans les régions rurales et du Nord. Tel que cela a été annoncé dans le dernier discours du Trône, le Manitoba assumera également le coût total du transfert des patients entre établissements, éliminant de la sorte le fardeau supplémentaire injuste que devaient porter les patients vivant à l'extérieur de Winnipeg.

## Vivre en santé pour un avenir en santé

Monsieur le Président, nous savons que notre santé repose non seulement sur la qualité des soins de santé, mais également sur un mode de vie sain. Quand notre gouvernement a pris le pouvoir, nous avons reconnu qu'il y avait de nombreux défis à relever afin d'améliorer le bien-être de la population. Nous avons donc établi Vie saine Manitoba afin de créer et d'appuyer des conditions et des activités qui favorisent la meilleure santé possible pour toute la population. Nous savons que l'amélioration du bien-être tient plus du marathon que du sprint, et

nous sommes déterminés à prendre des mesures à long terme afin d'obtenir des résultats.

Le Manitoba a été la première province à bannir l'usage du tabac à l'intérieur dans l'ensemble de la province. Nous avons d'ailleurs constaté une réduction importante du tabagisme chez les adolescents. Nous travaillons actuellement avec les écoles en ce qui a trait à l'éducation physique et à des lignes directrices sur la nutrition. Nous visons également à offrir davantage d'activités de loisir au public et à réduire la fréquence du diabète chez les Autochtones du Manitoba.

Depuis le lancement du programme Manitoba *en mouvement*, il y a un an et demi, à la suite d'une recommandation importante du groupe de travail Des enfants en santé, pour un avenir en santé, plus de 50 communautés et 425 écoles se sont engagées à privilégier l'activité physique dans la vie quotidienne. Parmi les initiatives récentes, on trouve :

- de nouvelles ressources pour les parents, y compris des conseils sur les façons d'encourager leurs enfants à mener une vie active;
- un programme très bien accueilli visant à offrir des casques de cycliste à prix abordable, qui a permis aux Manitobains et Manitobaines de se procurer un total de 18 000 casques l'an dernier;
- de nouvelles bourses d'études pour la promotion de la santé et du mieux-être destinées aux élèves bénévoles.

Le Budget d'aujourd'hui met en place le crédit d'impôt du Manitoba pour la condition physique des enfants, crédit qui s'ajoute à celui du gouvernement fédéral et dont le but est d'augmenter la participation des enfants aux activités physiques. Le Manitoba est l'une de deux seules provinces à avoir établi un tel crédit. Les parents pourront dorénavant bénéficier d'un crédit d'impôt combiné fédéral-provincial pouvant atteindre 132 \$ pour couvrir une partie des frais d'inscription de leurs enfants à des activités physiques. Le Budget 2007 permet aussi de tenir notre engagement d'augmenter d'un million de dollars le financement accordé à Sport Manitoba, en

vue d'aider les athlètes de haut niveau et de soutenir les sports communautaires partout au Manitoba.

Le Budget 2007 investit de nouvelles ressources dans les programmes qui encouragent l'adoption d'un mode de vie sain, y compris :

- l'établissement de deux nouvelles cliniques pour adolescents dans les régions rurales et du nord du Manitoba;
- de nouvelles ressources pour la prévention du suicide;
- un nouvel investissement de plus de 2,5 millions de dollars pour réduire les infections transmises sexuellement et le VIH/sida.

## Éducation

Investir dans une éducation de qualité pour nos enfants et nos jeunes est important pour l'avenir du Manitoba. Le taux d'obtention de diplôme d'études secondaires est passé de 73 % à 84 % depuis 1999.

Au cours de chacune des huit dernières années, notre gouvernement a respecté ou dépassé son engagement de financer les écoles publiques au même taux que la croissance économique, fournissant un total de 185 millions de dollars en nouveau financement. Monsieur le Président, l'augmentation de cette année – une augmentation de 30,3 millions de dollars – est la plus importante depuis presque vingt ans et elle permet de fournir un soutien accru à toutes les divisions scolaires. Le nouveau financement appuiera également :

- la réussite scolaire chez les élèves autochtones;
- l'éducation des élèves ayant des besoins spéciaux et l'amélioration des résultats des apprenants éprouvant des difficultés;
- le programme d'anglais, langue additionnelle, et le soutien aux enfants touchés par la guerre;
- le développement de la petite enfance;
- l'Initiative de partenariat entre les écoles et les collectivités du Manitoba;
- l'enseignement en langue française.

Le Budget 2007 comprend un plan d'éducation publique qui s'inscrit dans la stratégie de réduction des impôts fonciers en matière d'éducation. Ce nouveau plan s'appuie sur une base solide de soutien important à l'éducation et de maintien de l'abordabilité pour les contribuables. Dans le cadre de ce plan, le financement provincial atteindra 956 millions de dollars pour l'année scolaire 2007, la taxe résidentielle d'aide à l'éducation a été complètement éliminée et le montant du crédit d'impôt foncier en matière d'éducation a été augmenté.

Le Manitoba dispose d'un plan à long terme solide pour l'enseignement postsecondaire et la formation professionnelle, lesquels constituent le fondement de notre stratégie économique.

Les inscriptions aux universités et collèges ont augmenté d'un tiers au Manitoba grâce à une réduction des frais de scolarité de 10 % pour les étudiants. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que la réduction de 10 % des frais de scolarité sera maintenue et que nous fournissons, comme nous l'avons fait chaque année, des recettes compensatoires aux universités et collèges, liées directement au nombre d'étudiants inscrits. Le total des recettes compensatoires versées depuis l'an 2000 s'élève à 95 millions de dollars.

L'année dernière, nous avons nettement augmenté notre soutien à l'enseignement postsecondaire grâce à un engagement de 60 millions de dollars sur trois ans, dont une augmentation de 5 % du financement promis en 2007-2008. Nous sommes déçus de constater que le dernier budget fédéral n'a pas rétabli le financement accordé à l'enseignement postsecondaire aux niveaux précédents les coupures budgétaires qui ont commencé en 1996. Néanmoins, Monsieur le Président, le Budget 2007 surpasse notre engagement envers les universités et les collèges en fournissant cette année une augmentation moyenne de 7 %, par rapport aux 5 % accordés l'an dernier. Grâce à cette augmentation, les universités et collèges recevront un financement additionnel. Ces deux pour cent de plus correspondent à une hausse de 4 % des droits de scolarité. Ainsi, les universités et collèges profiteront de ce soutien tandis que les étudiants n'auront pas à payer plus pour leur éducation.

Cette année, nous collaborerons avec les Premières nations et les collectivités du nord de la région d'Entre-lacs pour étudier la faisabilité d'offrir davantage de formation localement, ce qui s'ajoutera aux nouvelles possibilités de formation dans les régions du sud et du nord de notre province.

Monsieur le Président, je suis fier d'annoncer que le budget d'aujourd'hui respecte notre engagement de fournir deux millions de dollars pour de nouvelles bourses d'études supérieures manitobaines et 8,2 millions de dollars pour d'autres bourses manitobaines. Cette année, des bourses d'études supérieures manitobaines seront accordées à plus de 100 étudiants au niveau de la maîtrise et 60 étudiants au niveau du doctorat, tandis que 2 500 étudiants recevront la Bourse du Manitoba.

Le nombre d'apprentis et de compagnons certifiés a augmenté de près de 50 % au Manitoba depuis 1999. Monsieur le Président, le Budget 2007 consacre plus de deux millions de dollars en nouvelles ressources à des priorités clés en formation et en acquisition de compétences, y compris l'accroissement de la formation en apprentissage, l'expansion des conseils sectoriels et l'offre d'un financement plus souple pour remédier aux pénuries importantes de main-d'œuvre qualifiée.

Le Budget 2007 fournit de nouvelles ressources pour l'alphabétisation, un investissement dans le bien-être à long terme des particuliers, des familles, des collectivités et de la population active de la province.

## **Accroître notre population et notre main-d'œuvre**

Pour poursuivre sur la lancée de nos excellents résultats dans les domaines de l'éducation et de la formation professionnelle, notre gouvernement reconnaît la nécessité d'accroître les efforts afin que notre population augmente et que nos collectivités et notre économie demeurent vigoureuses.

Les chefs de file du monde des affaires ont indiqué clairement que l'accroissement de la main-d'œuvre est un élément clé de la compétitivité. Les résultats

obtenus par le Manitoba ces sept dernières années révèlent un dynamisme qui contraste avec la situation des années 1990 :

- le taux de croissance de notre main-d'œuvre a presque triplé;
- l'emploi a augmenté plus de deux fois plus vite;
- le taux de croissance de la population des jeunes et de la main-d'œuvre des jeunes a plus que doublé.

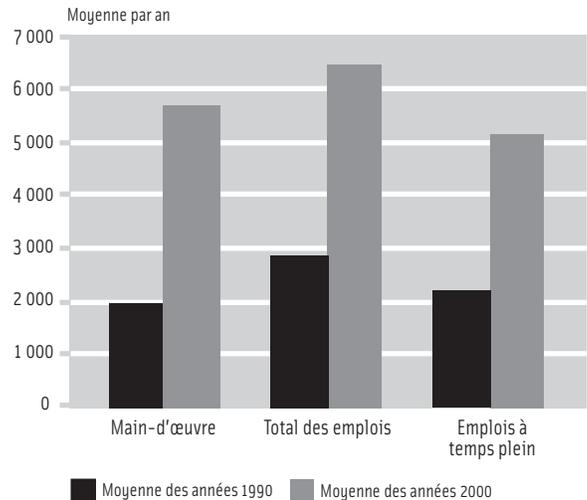
Au cours des sept dernières années, les résultats de migration nette ont permis d'augmenter notre population de 3 200 jeunes de 15 à 24 ans.

Même si la population du Manitoba a continué de croître, nous sommes déterminés à obtenir des résultats encore meilleurs. Le Budget 2007 prévoit des investissements qui visent à rendre le Manitoba plus attrayant pour les jeunes, à accroître notre main-d'œuvre autochtone et à faire en sorte que le nombre d'immigrants qui choisissent notre province continue d'augmenter.

Lors de précédents budgets, nous avons instauré le crédit d'impôt pour l'éducation coopérative du Manitoba ainsi qu'une mesure incitative pour encourager l'embauche de diplômés d'un programme d'enseignement coopératif. Ces programmes aident les étudiants, les diplômés et les employeurs en appuyant les placements professionnels et les embauches définitives dans des secteurs aussi variés que le génie mécanique et civil, les arts culinaires, l'industrie de l'accueil et du tourisme, les services bancaires, l'informatique, l'agriculture et les sciences alimentaires.

Monsieur le Président, notre gouvernement a mis en place une nouvelle initiative d'envergure pour attirer et garder les jeunes : un remboursement de l'impôt sur le revenu représentant 60 % des droits de scolarité pour tous les diplômés d'un établissement d'enseignement postsecondaire qui vivent et travaillent au Manitoba. Ce nouveau remboursement fait de l'éducation postsecondaire un investissement encore plus rentable, tout en encourageant nos jeunes à s'établir durablement et à faire carrière au Manitoba. Il constituera aussi un puissant outil de recrutement pour les entreprises, sur un marché du travail hautement compétitif.

### Croissance du marché du travail au Manitoba Comparaison entre les années 1990 et les années 2000

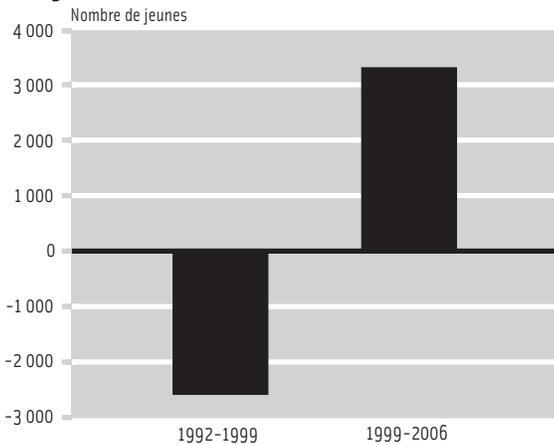


Source : Enquête sur la population active de Statistique Canada

Le sommet pour les Autochtones organisé par le Conseil consultatif économique du premier ministre a mis en lumière les nombreuses façons dont la population autochtone grandissante du Manitoba contribue de façon importante à notre économie en croissance. Notre gouvernement a fait de la formation professionnelle, de l'emploi et de la création d'entreprises au sein de la population autochtone une priorité.

Cette année, le Manitoba a annoncé un financement pluriannuel pour l'organisme Career Trek, afin d'aider les élèves à terminer leurs études secondaires et à s'inscrire dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Le Budget 2007 prévoit des ressources accrues pour la Direction générale de l'éducation des Autochtones, afin d'appuyer l'inclusion de l'éducation et de la formation professionnelle autochtones dans tous les aspects de l'activité gouvernementale. Le Budget présenté aujourd'hui prévoit également une nouvelle initiative pour les jeunes entrepreneurs autochtones : elle leur offrira de l'aide en ce qui concerne les coûts de création d'entreprise.

### Taux de changement de la population des jeunes au Manitoba (15 à 24 ans)



Source : Statistique Canada

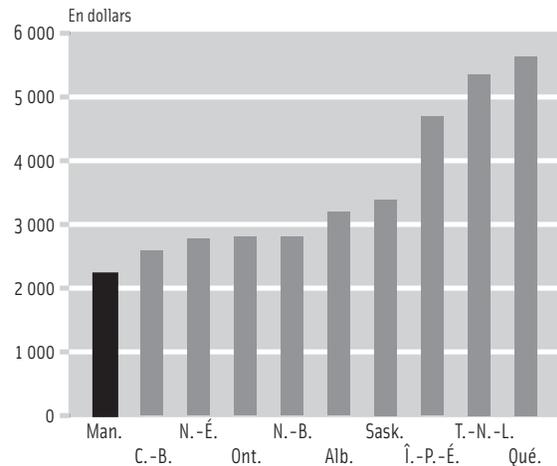
Les investissements dans l'éducation des Autochtones et dans la mise en valeur de la main-d'œuvre autochtone donnent des résultats remarquables au Manitoba :

- les inscriptions d'étudiants autochtones aux universités et collèges ont augmenté respectivement de 77 % et 59 % depuis 1999;
- le nombre d'Autochtones qui suivent une formation en apprentissage a triplé depuis 1999;
- le nombre d'Autochtones hors réserve qui ont un emploi a connu une croissance spectaculaire de 30 % entre 2001 et 2005.

Au sein de la population métisse, l'esprit d'entreprise gagne rapidement du terrain. Les entreprises métisses jouent un rôle de premier plan dans l'agrandissement du canal de dérivation, et de nouvelles entreprises métisses voient le jour avec l'aide du programme *Build a Business* de la Louis Riel Capital Corporation, en collaboration avec SEED Winnipeg. Le gouvernement du Manitoba travaillera avec la Manitoba Metis Federation afin d'entreprendre l'élaboration d'une nouvelle stratégie de développement économique pour les Métis.

Au début du mandat de notre gouvernement, nous avons accepté la recommandation du Conseil consultatif du premier ministre de faire de l'immigration un élément central de notre stratégie économique, ajoutant ainsi à la richesse multiculturelle du Manitoba.

### Impôt sur le revenu provincial après application des crédits et des remboursements de droits d'inscription pour les diplômés Personne seule avec un revenu de 50 000 \$



Source : Finances Manitoba

Notre gouvernement s'est fixé un objectif ambitieux : attirer 10 000 immigrants chaque année au Manitoba. L'année dernière, nous avons dépassé cet objectif. L'immigration a augmenté de 24 %, le plus haut niveau depuis un demi-siècle et un chiffre largement supérieur à la moyenne nationale. Le Programme Candidats du Manitoba continue de connaître un immense succès en attirant des travailleurs et des entrepreneurs qualifiés au Manitoba. L'année dernière, la moitié de tous les candidats des provinces ont immigré au Canada par l'intermédiaire de ce programme.

Monsieur le Président, fort de ce succès, notre gouvernement s'est fixé un autre objectif ambitieux : doubler notre niveau actuel d'immigration au cours des dix prochaines années.

Nous avons réussi à attirer et à garder des immigrants au Manitoba en grande partie grâce aux moyens innovants que notre gouvernement utilise pour les aider à s'établir et à réussir dans notre province. Dans les jours qui viennent, nous lancerons une nouvelle Stratégie d'établissement des immigrants afin d'améliorer la prestation de services et de renforcer l'engagement communautaire, en fonction des priorités déterminées

par les immigrants et les fournisseurs de services d'établissement. Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir d'annoncer que le Budget 2007 consacre plus de 9,5 millions de dollars de fonds nouveaux à l'amélioration des services d'établissement et d'intégration au marché du travail, des programmes de formation linguistique, et des initiatives de promotion de l'ethnoculturalisme et de lutte contre le racisme, le tout appuyé par des ressources du gouvernement fédéral.

### **L'avantage du Manitoba sur le plan des arts et de la culture**

Grâce à sa scène artistique et culturelle florissante et variée, le Manitoba est un endroit particulièrement stimulant pour la jeunesse. Il offre également des attractions divertissantes aux familles du Manitoba et aux visiteurs venant de l'extérieur de la province. Les industries culturelles dynamiques du Manitoba profitent des nombreuses nouvelles possibilités économiques. Notre province est fière d'occuper la deuxième place au pays pour ce qui est du financement des manifestations culturelles par habitant.

Grâce aux manifestations mémorables, aux riches expériences culturelles et aux destinations uniques qu'offre le Manitoba, ainsi qu'à l'esprit accueillant de sa population, l'industrie touristique de la province a connu une croissance supérieure à la moyenne nationale en 2006.

Le festival Manito-Ahbee, une célébration des arts et de la culture autochtones, a eu lieu l'an dernier au Manitoba. Cette manifestation, la première de son genre, a mis en valeur notre riche patrimoine autochtone.

Les Manitobains et Manitobaines ont vibré d'énergie lors du match de finale de la Coupe Grey de la Ligue canadienne de football à Winnipeg. Près de 45 000 billets ont été vendus aux amateurs de football venus de partout au Canada. Ce fut un énorme succès pour le club des Blue Bombers de Winnipeg.

Cette semaine, les Manitobains et Manitobaines auront l'occasion d'encourager Équipe-Canada lors du

Championnat mondial de hockey féminin qui se déroulera au Centre MTS et à Selkirk. De plus, le Manitoba se réjouit de la perspective d'être l'hôte du Brier 2008. Le Centre MTS continue d'être l'un des centres de sports et de divertissements les plus fréquentés au pays. Véritable catalyseur pour la revitalisation du centre-ville de Winnipeg, il permet au Manitoba d'attirer des manifestations d'envergure de tous les coins du monde.

L'industrie cinématographique bénéficie d'un régime fiscal hautement concurrentiel au Manitoba, ce qui a contribué à l'épanouissement de notre industrie locale. Pour la quatrième année consécutive, la valeur de la production cinématographique au Manitoba a été supérieure à 100 millions de dollars. Le Budget 2007 renouvelle pendant trois ans le crédit d'impôt du Manitoba pour la production de films et de vidéos, lequel connaît un grand succès, et augmente l'investissement de la Province dans la Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore.

Le Manitoba a déjà pris l'engagement majeur de verser 1,3 million de dollars au fonds de dotation du Manitoba Theatre Centre, une partie intégrante de la riche vie culturelle du Manitoba. Monsieur le Président, je suis fier d'annoncer que le Budget d'aujourd'hui prévoit de nouvelles ressources pour appuyer plusieurs de nos institutions patrimoniales et attractions touristiques de premier ordre. Ces ressources serviront notamment :

- à faire d'importantes rénovations au Musée du Manitoba;
- à améliorer les immobilisations du Musée des beaux-arts de Winnipeg;
- à établir un nouveau partenariat avec le Royal Winnipeg Ballet pour verser en contrepartie les sommes recueillies du secteur privé en vue de nouvelles créations de ballet.

Le Budget 2007 ajoute aussi le Musée de Saint-Boniface aux établissements admissibles au Programme manitobain des musées représentatifs.

Les bibliothèques publiques du Manitoba sont une importante ressource provinciale et constituent des

établissements fondamentaux dans nos communautés. Les bibliothèques des régions rurales et du Nord bénéficient d'un nouvel élan grâce au nouveau Fonds de la technologie des bibliothèques. Ce fonds aide à accroître l'accès du public à Internet, particulièrement dans les collectivités plus éloignées. Le Manitoba a aussi lancé un certain nombre de projets pilotes de services de bibliothèques pour les Premières nations afin d'offrir des services de bibliothèque à un plus grand nombre de Manitobains et Manitobaines vivant dans les réserves.

Au cours des quatre dernières années, les municipalités rurales de Taché, de Portage, de Cameron, de Hartney, de Powerview et Pine Falls, de St. Clements, ainsi que la ville de Waskada, ont obtenu des services de bibliothèque. Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer que le Budget 2007 investit dans trois nouvelles bibliothèques publiques, situées à Selkirk et dans les municipalités rurales de Swan River et d'Alexander.

## Investissements et innovations

Le Manitoba a une économie diversifiée caractérisée par une base manufacturière solide et un vaste et dynamique secteur des services misant sur l'abondance de ses ressources naturelles. Nos conditions économiques concurrentielles comprennent une main-d'œuvre instruite, productive et multilingue, des tarifs d'électricité parmi les plus bas du monde, des taxes et des impôts raisonnables et des coûts de construction peu élevés.

Selon une étude de KPMG publiée en 2006, Winnipeg se classe au troisième rang des villes du centre-ouest de l'Amérique du Nord où faire des affaires coûte le moins cher. Elle occupe aussi un rang supérieur à celui d'autres villes canadiennes comparables comme Vancouver, Calgary, Ottawa et Montréal, et se compare favorablement à de plus petites villes comme Saskatoon.

L'an dernier, les investissements en immobilisations au Manitoba ont augmenté de plus de 14 %, soit le deuxième taux en importance parmi toutes les provinces. Cette année, ces investissements devraient augmenter de 11 %, ce qui représenterait plus du double du taux

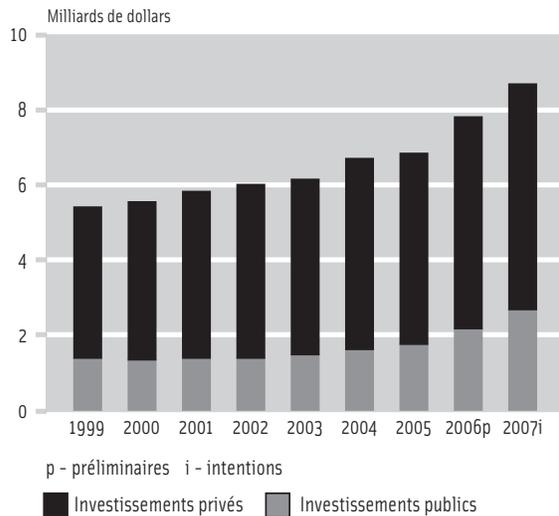
de croissance prévu pour l'ensemble du Canada. Les investissements en immobilisations privés devraient augmenter de 6,5 % cette année, ce qui représente la deuxième augmentation en importance au Canada. Le Budget 2007 élargit le Programme de crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités afin d'inclure un nouveau crédit d'impôt de 30 % pour les investissements directs dans les entreprises émergentes, qu'elles soient en démarrage ou en expansion initiale, lesquelles requièrent des investissements en immobilisations considérables.

Le Manitoba a un réseau d'installations de recherche en rapide croissance, y compris des regroupements d'envergure internationale dans des domaines tels que la recherche agroalimentaire, la médecine de pointe et la lutte contre les maladies infectieuses. Le Budget 2007 prévoit une augmentation du financement provincial accordé aux centres d'excellence du Manitoba pour appuyer davantage d'activités de recherche de calibre international.

L'industrie des technologies de l'information et des communications du Manitoba continue de croître, attirant un grand nombre de jeunes entrepreneurs. Au cours des deux dernières années, l'industrie des jeux vidéo de notre province a plus que quintuplé. Il existe aujourd'hui plus de 230 entreprises de médias numériques au Manitoba. Notre gouvernement investit dans la croissance continue de ce secteur dynamique grâce au Fonds pour les médias numériques interactifs, en fournissant un soutien pour la création de contenu, la commercialisation et la promotion.

L'industrie des sciences de la vie du Manitoba continue de figurer parmi celles qui croissent le plus rapidement au Canada, employant plus de 4 000 personnes et générant des revenus annuels de plus de 500 millions de dollars. Les investissements effectués par les sociétés Biovail et Cangene au cours des deux dernières années ont aidé à faire du Manitoba un centre clé de la fabrication pharmaceutique.

## Total des investissements en immobilisations



Source : Statistique Canada

Le nouveau centre de recherche appliquée en infrastructure durable du collège Red River est le premier centre spécialisé de recherche universitaire de la province. Son mandat sera de faire progresser la recherche pratique sur les technologies du bâtiment et de la construction.

Le secteur manufacturier est un élément essentiel de l'économie diversifiée du Manitoba, représentant environ 12 % du PIB provincial. Dans notre dernier budget, nous avons renouvelé et amélioré le crédit d'impôt à l'investissement manufacturier. Les investissements en immobilisations dans le secteur manufacturier ont augmenté de plus de 16 % au Manitoba l'année dernière, et une nouvelle augmentation de 30 % est prévue pour 2007, ce qui constitue un contraste frappant avec la croissance nationale qui n'était que de 0,1 % l'année dernière et qui ne devrait atteindre que 5,3 % en 2007.

Monsieur le Président, le Budget 2007 rend le crédit d'impôt à l'investissement manufacturier encore plus intéressant en portant le taux de remboursement à 50 %. Le Manitoba offre aussi une mesure incitative à court terme parallèle à celle du gouvernement fédéral et permettant aux entreprises de fabrication et de transformation de passer en charge les dépenses liées à la machinerie et à l'équipement au taux de 50 % par année.

Le Conseil consultatif économique du premier ministre a recommandé d'améliorer l'avantage concurrentiel des entreprises en réduisant les formalités administratives et en adoptant un guichet unique pour la prestation des services. Nous donnons suite à ces recommandations en nous efforçant :

- d'étendre l'usage du numéro d'identification d'entreprise unique à des organismes comme la Commission des accidents du travail;
- d'offrir le service primé PerLE à plus de municipalités, simplifiant ainsi la communication de renseignements sur les licences et les permis pour les entreprises par tous les ordres de gouvernement;
- de rendre la production de déclarations de revenus et le versement de l'impôt pour les entreprises plus faciles et moins coûteux;
- de mettre en place la transmission électronique des déclarations pour la taxe de vente provinciale et le versement d'autres taxes professionnelles;
- de rendre les permis de camionnage accessibles électroniquement.

Le Budget d'aujourd'hui fournit de nouvelles ressources pour la Stratégie de la porte d'entrée internationale du Manitoba afin de renforcer la position de notre province en tant que plaque tournante du commerce et du transport à l'échelle nationale et internationale.

## Sécurité au travail

Il est évident qu'il est avantageux, pour les travailleurs, les familles et les employeurs, d'avoir des lieux de travail sains et sécuritaires. Nous souhaitons non seulement que les travailleurs demeurent en sécurité, mais nous voulons aussi retirer les avantages économiques concurrentiels qui découlent de lieux de travail sains et sécuritaires.

Notre gouvernement a mis en œuvre un plan proactif, en plusieurs étapes, pour améliorer la sécurité et l'hygiène au travail. Ce plan, fondé sur une démarche consultative auprès des syndicats et des employeurs, prévoit :

- la modification de la *Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail*;
- l'augmentation du nombre d'inspections dans les secteurs à haut risque;
- la mise à jour des règlements sur la sécurité et l'hygiène du travail;
- la modernisation de la *Loi sur les accidents du travail*;
- l'accroissement de la liste des maladies présumées professionnelles pour les pompiers et l'extension des mesures prévues aux pompiers bénévoles et à temps partiel.

Le taux d'accidents entraînant une perte de temps de travail a diminué de près de 20 % au Manitoba depuis l'an 2000. Ensemble, nous devons apporter des améliorations supplémentaires en vue de réduire les accidents de travail. Le Budget d'aujourd'hui prévoit une augmentation du nombre d'agents de sécurité et d'hygiène du travail.

L'automne dernier, notre gouvernement a adopté les modifications les plus exhaustives des 30 dernières années au *Code des normes d'emploi*, afin de mieux refléter les réalités des lieux de travail actuels et les besoins des travailleurs et des employeurs d'aujourd'hui. Ces changements permettent au Manitoba de s'aligner sur la tendance canadienne et nous donnent les outils nécessaires pour attirer des travailleurs et maintenir les effectifs dans un marché du travail concurrentiel.

Notre gouvernement présentera bientôt des dispositions législatives en vue d'ajouter, au mois de février, un nouveau jour férié dont les Manitobaines et Manitobains pourront tous profiter.

### **Mettre à profit les possibilités rurales**

Le Manitoba s'est exprimé avec force en faveur de la Commission canadienne du blé, en réclamant le droit pour les agriculteurs d'exprimer leur point de vue sur les questions qui ont une incidence cruciale sur leur moyen d'existence. Nous nous sommes fait l'écho de leurs préoccupations quant aux conséquences économiques

importantes qu'entraînerait le démantèlement du système de commercialisation à guichet unique et à la nécessité d'assurer la qualité et la fiabilité des produits destinés au marché mondial. Nous continuerons de promouvoir le port de Churchill comme solution viable et rentable pour les agriculteurs des Prairies, et de lutter pour que le siège social de la Commission canadienne du blé demeure à Winnipeg. Monsieur le Président, le Manitoba continuera de défendre les intérêts des agriculteurs.

L'an passé, les agriculteurs manitobains ont obtenu un meilleur prix pour leurs cultures et ont bénéficié de conditions de croissance nettement améliorées. La production agricole réelle du Manitoba a augmenté de 16 % en 2006, l'une des croissances les plus fortes au Canada. Toutefois, l'augmentation du prix des aliments pour animaux et les effets persistants des difficultés rencontrées au cours des deux années précédentes ont continué de présenter des défis. Notre gouvernement demeure résolu à maintenir un filet protecteur adéquat pour les agriculteurs. Au cours des trois dernières années, les exploitants agricoles ont reçu plus de 550 millions de dollars des gouvernements fédéral et provincial en vertu du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

Apporter un soutien aux jeunes exploitants agricoles est essentiel pour assurer la prospérité à long terme de l'agriculture au Manitoba. Notre gouvernement a annoncé récemment un nouveau crédit pour aider les jeunes agriculteurs à payer leurs primes d'assurance-production durant les années de démarrage. Le Budget 2007 investit dans le renouvellement agricole :

- en augmentant l'abattement accordé aux jeunes agriculteurs sur les prêts de la Société des services agricoles du Manitoba;
- en offrant un nouveau programme de formation pour aider les jeunes femmes désirant jouer un rôle plus actif dans les exploitations agricoles;
- en améliorant l'initiative Pont entre les générations – qui devient définitive avec ce budget –, ce qui

facilitera le transfert de fermes entre les générations grâce à un financement s'élevant jusqu'à 90 %.

Le Budget 2007 investit de nouveaux fonds pour mieux sensibiliser le public à l'importance de la qualité des aliments, et pour promouvoir leur salubrité ainsi que la planification des mesures d'urgence. Le Budget d'aujourd'hui présente aussi un nouveau programme pilote axé sur la sécurité dans les fermes; les agriculteurs pourront choisir de participer à une vérification de la sécurité au sein des exploitations agricoles afin d'être admissibles à des taux d'intérêt privilégiés offerts par la Société des services agricoles du Manitoba aux exploitants qui respectent certaines normes de sécurité.

Dans le cadre de notre plan d'action Créer des possibilités, nous avons récemment lancé une nouvelle campagne pour encourager la population manitobaine à choisir des aliments produits localement. Le Budget 2007 augmente le soutien provincial alloué au Centre de développement de produits alimentaires à Portage-la-Prairie, dans le but d'encourager le développement et la commercialisation de nouveaux produits alimentaires. Nous continuons ainsi sur la lancée des récents investissements dans le Centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels et les nutraceutiques.

Les Manitobains et Manitobaines des régions rurales profitent de nouveaux débouchés pour les biocarburants. Le Budget 2007 facilite l'accès aux prêts de la Société des services agricoles du Manitoba consentis dans le cadre de son programme des énergies de remplacement.

L'expansion de l'usine d'éthanol de la société Husky, à Minnedosa, un projet de 145 millions de dollars appuyé par les mesures obligatoires du Manitoba en matière d'éthanol, créera un nouveau marché d'énergie verte pour les agriculteurs manitobains.

Le développement et la construction d'usines de biodiésel sont déjà en cours dans quatre endroits différents du Manitoba. Notre gouvernement a pris des mesures pour appuyer la croissance de cette industrie naissante en éliminant la taxe sur le carburant sur la portion biodiésel de tous les carburants diésels mélangés. Le Manitoba

favorise aussi l'utilisation de nouveaux biodiésels par les sociétés de transport routier de marchandises et par les sociétés d'autobus scolaires. Nous voulons que le Manitoba devienne un chef de file dans la production de biodiésels, créant des emplois, augmentant les débouchés pour les agriculteurs et stimulant les activités économiques dans nos communautés rurales.

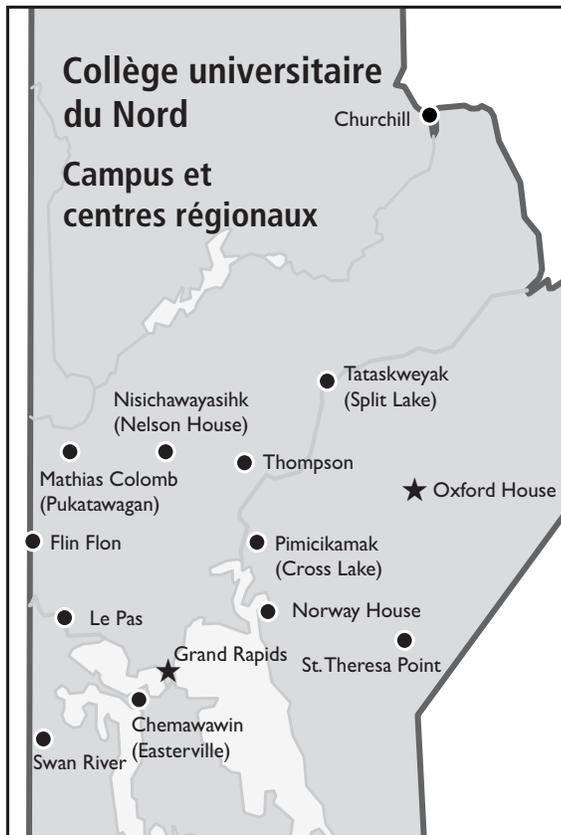
Le Manitoba apporte aussi une aide financière aux projets pilotes dans les régions rurales pour évaluer la faisabilité et construire des digesteurs anaérobies dans les exploitations porcines. Cela créera une nouvelle source d'énergie renouvelable dont les producteurs bénéficieront directement, tout en réduisant les gaz à effet de serre et le risque de contamination de l'eau superficielle et souterraine.

Notre gouvernement travaille avec l'industrie à l'étude de la faisabilité d'employer une technique de séquestration du bioxyde de carbone pour améliorer la récupération du pétrole au Manitoba, ce qui profiterait à la croissance économique et entraînerait une diminution des émissions.

## Développement du Nord

Notre gouvernement travaille en collaboration avec les habitants du Nord pour offrir un meilleur accès à l'éducation et à la formation, favoriser un développement économique accru et fournir plus de possibilités d'emploi dans le Nord.

Le Budget d'aujourd'hui prévoit des sommes additionnelles pour l'expansion des programmes d'éducation offerts par le Collège universitaire du Nord, notamment en créant 50 nouvelles places dans le programme d'enseignement des sciences infirmières, ce qui respecte notre engagement de doubler le nombre de places dans ce programme. De plus, nous avons récemment réservé 45 millions de dollars pour l'amélioration des immobilisations du Collège au Pas et à Thompson et l'établissement de deux nouveaux centres régionaux à Grand Rapids et à Oxford House. Le Budget 2007 prévoit aussi des fonds pour l'amélioration



★ Expansion prévue

du réseau électronique du Collège qui liera quatorze centres régionaux, y compris neuf situés dans les réserves.

Nos partenaires métis et autochtones ont été habilités à offrir leur propre formation en vertu de l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord, d'un montant de 60 millions de dollars, mise en œuvre conjointement par le Canada, le Manitoba et Hydro-Manitoba et dans le cadre de laquelle près de 1 200 personnes ont déjà reçu une formation. Deux cent travailleurs, dont les deux tiers sont de descendance autochtone, ont déjà été embauchés pour les travaux préliminaires sur le site du projet hydroélectrique de Wuskwatim.

L'industrie minière manitobaine est florissante, soutenue par la force du prix des métaux et un cadre de politiques très avantageux pour les investissements miniers. L'exploitation minière a connu une croissance

considérable de 25 % l'année dernière. Monsieur le Président, j'annonce avec plaisir que le Budget 2007 prolonge d'une autre année le crédit d'impôt de 10 % relatif à l'exploration minière.

Le Manitoba collabore avec le gouvernement canadien et les Premières nations en vue de faire avancer le transfert des droits fonciers issus des traités. L'obtention par les Premières nations du droit de propriété sur ces terres ouvre d'énormes possibilités de développement durable et de croissance économique. Le Manitoba et le Canada se sont récemment mis d'accord sur un plan accéléré qui prévoit le transfert de 150 000 acres chaque année en vertu de l'entente cadre sur les droits fonciers issus des traités.

Le Budget 2007 s'attaquera au défi constant que pose le prix élevé des aliments sains dans le Nord grâce à une stratégie en deux volets. Premièrement, nous avons augmenté les prestations d'aide au revenu des résidents du Nord à compter du 1<sup>er</sup> avril 2007, afin de faciliter l'achat d'aliments sains et d'autres produits essentiels. Nous investissons également dans des solutions à long terme en élargissant la portée de l'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, qui connaît un véritable succès, et en soutenant les jardins familiaux et communautaires, l'éducation nutritionnelle et les solutions axées sur le marché en vue d'augmenter la disponibilité des aliments nutritifs dans le Nord.

Le Budget 2007 investit dans de nouvelles activités menées par des jeunes, qui favorisent le mieux-être des jeunes résidents du Nord et qui les aident à atteindre des résultats positifs. Le Budget d'aujourd'hui prévoit également des fonds destinés à l'expansion du Programme de sécurité aquatique du Nord pour inclure 25 nouvelles communautés du Nord et des régions éloignées, et ce, en collaboration avec la Société de sauvetage.

### Investir dans nos centres urbains

Si l'on tient compte du nouveau soutien financier accordé pour les routes et le transport en commun, de l'expansion

du Fonds de croissance du Manitoba et du partage des recettes de jeu, on constate que le Budget 2007 a augmenté considérablement l'allocation de ressources aux villes de Winnipeg et de Brandon, ainsi qu'aux autres municipalités.

Monsieur le Président, la Ville de Winnipeg recevra en 2007 un nouveau financement de 29,1 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 18,3 %. Ce montant comprend 21 millions de dollars pour la réfection des routes, somme qui fait partie d'un nouvel investissement de 50 millions de dollars sur deux ans dans les routes régionales et les pistes cyclables de Winnipeg. Le financement provincial affecté aux artères urbaines a ainsi quadruplé, ce qui fera avancer certains projets comme le prolongement de la Route Chief Peguis et les travaux de réfection majeurs du pont Fort Garry et du boulevard Inkster. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer que ce nouveau financement pour l'amélioration des routes sera intégré au budget de base de la Ville de Winnipeg pour les années à venir.

Grâce au Fonds de croissance du Manitoba, d'autres municipalités bénéficieront d'une augmentation de 5 % de leur financement général en 2007 et d'une augmentation de 17 % des subventions pour le développement rural. Ce nouveau financement viendra appuyer les priorités municipales comme la sécurité publique et l'infrastructure.

De plus, le gouvernement du Manitoba rétablira un partenariat de financement à parts égales avec les villes de Winnipeg, Brandon, Flin Flon et Thompson. Ce partenariat, qui avait pris fin en 1993, a pour objet de rendre le transport en commun plus abordable et plus accessible. Les municipalités du Manitoba bénéficieront d'un financement de 12,6 millions de dollars en 2007 pour les systèmes de transport en commun, dans le contexte du financement fédéral provenant de la Fiducie pour l'infrastructure du transport en commun.

Les travaux de rénovation se poursuivent dans la capitale manitobaine. Ces travaux reposent sur des efforts de développement concertés avec la Ville de Winnipeg et

des partenariats créés avec les collectivités locales. La valeur des permis de construction résidentiels a augmenté de 32 % l'an dernier, se chiffrant à 529 millions de dollars. Les grues à tour qui se dressent le long de l'avenue Portage, symbolisant la revitalisation du centre-ville, sont passées du Centre MTS au nouveau siège social d'Hydro-Manitoba, et seront bientôt en place au nouveau centre des sciences de l'Université de Winnipeg.

Le gouvernement du Manitoba poursuit sa concertation positive avec le gouvernement fédéral et l'association des amis du Musée canadien des droits de la personne en vue de réaliser le grand rêve de bâtir le musée à La Fourche, projet qui favorisera la compréhension des droits de la personne à l'échelle internationale.

Le mois prochain, la Ville de Brandon fêtera le 125<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation et célébrera ses nombreuses réalisations. L'économie de Brandon est très performante et le taux de chômage y est très faible. Le nouveau centre d'excellence en agriculture au Keystone Centre a ouvert ses portes au monde, le nouveau centre de santé et de mieux-être va de l'avant et le Assiniboine Community College pourra, dès l'automne, accueillir dans ses installations nouvellement réaménagées les étudiants inscrits aux programmes d'arts culinaires et d'administration hôtelière.

Nous allons travailler de concert avec la Ville de Brandon et des organisations communautaires afin de revitaliser le centre-ville de Brandon, tout comme nous avons collaboré avec Centre Venture pour redonner de la vigueur au centre-ville de Winnipeg. En 2003, le Manitoba est devenu la première province au pays à introduire un financement par des modifications fiscales pour la revitalisation urbaine. Nous continuerons de collaborer avec les villes de Winnipeg et de Brandon sur des programmes visant à encourager le redéveloppement de leur centre-ville.

Le gouvernement du Manitoba entreprend également des travaux importants d'amélioration de l'infrastructure dans la région de Brandon : de nouveaux ponts seront

érigés sur la rivière Assiniboine afin d'améliorer la circulation routière et d'accroître le niveau de protection contre les inondations. Monsieur le Président, j'ai aussi le plaisir d'annoncer que le gouvernement du Manitoba va collaborer avec la Ville de Brandon afin de faire progresser le projet de prolongement de la route d'accès à Brandon du côté est.

Parmi les réalisations dont notre gouvernement est très fier, citons la réussite du programme Quartiers vivants, lequel joue un rôle clé dans notre stratégie de développement économique communautaire. Ce programme encourage les efforts positifs de revitalisation communautaire dans divers quartiers de Winnipeg, Brandon et Thompson. Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer l'implantation du programme Quartiers vivants dans cinq autres centres urbains, à savoir Dauphin, Flin Flon, Le Pas, Portage-la-Prairie et Selkirk.

### **Soutenir les enfants et les familles**

Ensemble, nous bâtissons un meilleur avenir pour les enfants et les familles du Manitoba et nous intensifions nos efforts pour combattre la pauvreté. Le taux de pauvreté chez les enfants et les adultes a diminué au Manitoba, mais pas suffisamment, et il reste beaucoup à faire.

Aujourd'hui, il y a 10 000 bénéficiaires de l'aide au revenu de moins qu'en 1999. Le Budget 2007 lance Travail profitable, notre nouveau plan quadriennal visant à réorienter notre système d'aide aux personnes à faible revenu afin qu'un plus grand nombre d'entre elles puissent obtenir un emploi et accroître leurs revenus. Notre nouveau plan cherche essentiellement à améliorer les possibilités d'éducation et de formation, à créer des emplois, à faire en sorte que le travail procure des avantages aux familles et à faciliter la transition de l'aide sociale au marché du travail.

En 1998, le gouvernement fédéral a établi la Prestation nationale pour enfants pour les familles à faible revenu, mais le gouvernement provincial la récupérait sur le

montant d'aide accordé aux familles qui recevaient des prestations d'aide au revenu. Notre gouvernement a redressé cette injustice en éliminant la récupération et en rétablissant intégralement le montant de la Prestation nationale pour enfants, remettant ainsi chaque année près de 14 millions de dollars aux familles dans le besoin.

Monsieur le Président, le Budget d'aujourd'hui nous fait franchir une autre étape importante en créant, dans le cadre de notre plan de Travail profitable, une nouvelle prestation manitobaine pour enfants à l'intention des familles à faible revenu. Cette nouvelle prestation accordera plus d'argent aux familles de travailleurs à faible revenu, afin de les aider à subvenir aux besoins de leurs enfants. Les familles bénéficiaires de l'aide au revenu recevront un chèque distinct de prestation pour enfants qui remplacera une partie des allocations pour enfants qu'elles touchent actuellement. Il s'agit d'une mesure importante qui vise à éliminer « l'effet de mur » de l'aide sociale, en veillant à ce que les parents qui quittent l'aide sociale pour le marché du travail bénéficient d'un soutien pour leurs enfants.

Le Budget 2007 présente également une nouvelle prestation manitobaine, qui viendra s'ajouter à la Prestation fiscale pour le revenu gagné nouvellement annoncée par le gouvernement fédéral. Ces nouvelles prestations, ainsi qu'une allocation de transport pour le travail, aideront à éliminer les obstacles posés par la transition de l'aide sociale au marché du travail. À partir de janvier 2008, le soutien à l'emploi pour les célibataires et les couples sans enfant sera augmenté de 25 dollars par mois, et les personnes handicapées bénéficieront d'une nouvelle aide financière. De plus, un nouveau projet pilote sera lancé cette année, qui visera à prolonger la période pendant laquelle les personnes à faible revenu peuvent obtenir un soutien à la formation, afin d'améliorer leurs possibilités d'obtenir un emploi et de gagner un revenu plus élevé.

Au cours des années 1990, le pouvoir d'achat des travailleurs recevant le salaire minimum a été

considérablement réduit. Depuis l'an 2000, le salaire minimum a augmenté d'un tiers et vient d'atteindre huit dollars l'heure, fait qui encouragera les gens à participer au marché du travail et qui continuera d'aider les travailleurs à faible revenu.

À la suite des recommandations formulées par l'ombudsman provincial et le Bureau du protecteur des enfants, le Manitoba augmente considérablement le niveau de financement de notre système de protection des enfants. Le Budget 2007 prévoit plus de 48 millions de dollars en nouvelles ressources affectées à l'amélioration des services de protection des enfants, y compris un financement qui permettra de réduire la charge de cas et d'augmenter les fonds accordés aux familles d'accueil et aux programmes d'intervention précoce afin de soutenir les familles avant que les enfants ne soient pris en charge.

Notre gouvernement continue d'investir dans le développement de la petite enfance, car les recherches indiquent clairement que c'est une période pendant laquelle nos efforts sont susceptibles de remporter le plus de succès. Donner aux enfants le soutien dont ils ont besoin pour réussir à l'école permet d'éviter les coûts qu'entraînent des démêlés avec les systèmes de justice, de soins de santé et de services sociaux.

Nous avons établi à l'échelle de la province un réseau de programmes coordonné par Enfants en santé Manitoba. Ces programmes, qui visent à donner aux enfants un bon départ dans la vie, portent notamment sur la nutrition pendant la grossesse et la petite enfance et comprennent des initiatives de santé à l'école et des stratégies de développement d'adolescents et d'adolescentes en santé. Notre gouvernement a adopté des mesures législatives visant à consacrer Enfants en santé Manitoba par une loi, faisant en sorte que des structures permanentes soient mises en place pour aider les enfants et les familles à réaliser leur plein potentiel. Le Budget d'aujourd'hui accroît les ressources en vue :

- de soutenir les besoins nutritionnels spéciaux des mères et des bébés, en permettant à un plus grand

nombre de collectivités d'avoir accès au programme Bébés en santé;

- d'améliorer les programmes de pratiques parentales positives;
- de soutenir les coalitions axées sur les parents et les enfants.

Le Budget 2007 investit également une somme importante de 7,5 millions de dollars en vue d'accélérer l'intégration des programmes liés à l'ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale.

En 2002, notre gouvernement a annoncé son premier Plan quinquennal en matière de services de garde pour enfants. Ce plan visait à améliorer la qualité, l'accessibilité et l'abordabilité des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans l'ensemble de la province. La garde d'enfants est un aspect important de notre plan visant à éliminer les obstacles empêchant les parents, particulièrement les femmes, de retourner sur le marché du travail. D'immenses progrès ont été réalisés : nous avons financé plus de 6 600 nouvelles places de garderie, soit une augmentation de 43 %.

En 2005, les gouvernements du Canada et du Manitoba ont négocié et signé un accord prévoyant un nouveau financement fédéral pluriannuel pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En vertu de cet accord, le nombre de places subventionnées dans les garderies a augmenté à Winnipeg et dans les régions rurales et du nord du Manitoba. Des garderies sont en cours de construction, de rénovation ou d'expansion. De nouvelles places ont été créées dans les établissements de formation et des augmentations salariales ont été accordées aux éducateurs des jeunes enfants.

Nous sommes déçus que le gouvernement du Canada ait décidé unilatéralement de se retirer de l'accord que nous avons signé. En vertu de cet accord, le Manitoba a reçu 23 millions de dollars l'année dernière. Cependant, d'après le récent budget fédéral, le Manitoba ne recevra que neuf millions de dollars en 2007-2008. Nous continuerons à insister auprès du gouvernement fédéral pour qu'il respecte ses engagements. Mais nous ne

sacrifierons pas les enfants et les parents dans cette lutte pour obtenir le soutien du gouvernement fédéral. Par conséquent, Monsieur le Président, le Budget 2007 augmente de 14 millions de dollars l'investissement de la Province dans le domaine de la garde d'enfants, afin de remplacer le montant retiré par le gouvernement fédéral et de tenir les promesses faites aux familles et aux collectivités manitobaines.

Le nouveau Programme d'allocations-logement du Manitoba produit des effets positifs et il fournit un soutien à plus de 11 000 résidents, dont des personnes âgées, des familles et des personnes handicapées à faible revenu, afin de les aider à faire face à la hausse des coûts de logement.

Le Manitoba met en œuvre un nouveau plan pluriannuel de logements à prix abordable. Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Manitoba s'engage à consacrer 104 millions de dollars sur une période de quatre ans pour financer des logements abordables et sécuritaires grâce à un partenariat avec la Fiducie pour le logement abordable du gouvernement fédéral. Cette initiative visera plus particulièrement les besoins en logement des Autochtones et des personnes âgées, ainsi que des résidents des quartiers centraux et du nord du Manitoba.

Le Budget 2007 consacre presque 18 millions de dollars de plus aux services d'aide à la vie en société pour les personnes ayant une déficience mentale, et 1,8 million de dollars de plus aux services spéciaux pour enfants. Dans l'ensemble de la province, les municipalités pourront tirer avantage d'un fonds de 5,4 millions de dollars pour remplacer leurs véhicules de transport adapté, grâce à l'appui de la Fiducie pour l'infrastructure du transport en commun du gouvernement fédéral.

Le Budget d'aujourd'hui s'appuie sur notre nouvelle *Loi sur le droit de visite des grands-parents* en prévoyant des ressources additionnelles qui aideront à répondre aux demandes de droit de visite des grands-parents en cas de séparation des parents.

Le Budget 2007 élargit les services de soutien

communautaire aux personnes âgées et accroît le Supplément de revenu du Manitoba à l'intention des personnes de 55 ans et plus, ce qui fournira 1,8 million de dollars de plus chaque année en soutien aux personnes âgées à faible revenu.

Monsieur le Président, le Manitoba allégera également le fardeau fiscal des personnes âgées en appliquant au niveau provincial les modifications apportées par le gouvernement fédéral aux dispositions touchant le fractionnement du revenu de pension. Cette mesure procurera annuellement aux pensionnés des économies d'environ 11 millions de dollars.

### **Des collectivités plus sûres**

La sécurité et le bien-être des familles et des collectivités du Manitoba ainsi que l'intégrité et la faculté de réponse de notre système de justice sont des priorités pour notre gouvernement.

Nous reconnaissons l'importance d'une présence policière forte dans nos collectivités, à la fois comme moyen de dissuasion et comme moyen d'intervention contre le crime. Notre gouvernement a offert un financement qui a permis d'embaucher 94 agents de police au cours des cinq dernières années. Monsieur le Président, nous annonçons aujourd'hui des plans en vue de créer 30 nouveaux postes d'agent de police.

Le Budget 2007 accorde à la Ville de Winnipeg les fonds nécessaires pour ajouter 14 nouveaux postes d'agent de police. De ce nombre, cinq agents seront affectés à l'Unité des véhicules volés de Winnipeg, afin de s'occuper plus particulièrement des récidivistes. Même si les vols de véhicules ont diminué de 20 % depuis le début de l'année par comparaison à l'an dernier, nous avons pris l'engagement de faire davantage pour éliminer ce crime grave, y compris collaborer avec le gouvernement fédéral pour renforcer les sanctions criminelles. La Ville de Brandon recevra également des fonds pour deux nouveaux postes d'agent de police. Nous travaillerons aussi avec la GRC sur une stratégie qui permettra d'ajouter 14 agents de plus d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

La prévention du crime et l'intervention précoce sont également des éléments clés de notre stratégie. Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer que le Budget 2007 comprend l'expansion de notre programme Lighthouse à 50 lieux-phares. Ce programme réussi offre aux jeunes, après l'école, des activités récréatives, éducatives et sociales positives dans des écoles, des centres de rencontre et d'autres établissements communautaires, et ce dans l'ensemble de notre province. Les lieux-phares du Manitoba ont reçu près d'un demi-million de visites à ce jour, signe évident que les jeunes réagissent aux options positives.

Le Budget d'aujourd'hui comprend l'expansion de Volte-face, un programme unique au Canada, qui intervient auprès des enfants de moins de douze ans qui ont des problèmes avec la justice.

Le Budget 2007 investit de nouvelles ressources dans l'expansion de l'excellent Programme de visites de la police dans les écoles. En partenariat avec la Ville de Winnipeg et la Division scolaire de Winnipeg, trois agents de police additionnels patrouilleront les écoles secondaires Gordon Bell, Hugh John Macdonald, Kelvin, Grant Park et Churchill, ainsi que les quartiers environnants.

Le Manitoba prend des initiatives pour lutter contre le crime organisé. Monsieur le Président, le Budget 2007 double notre investissement, soit 800 000 dollars annuellement, dans l'unité de lutte intégrée contre le crime organisé au Manitoba. Les services de police de la province disposeront ainsi de davantage de ressources pour s'attaquer aux sources d'activités de gangs et de trafic de stupéfiants.

Plus de 200 maisons servant à la consommation de drogues, à l'inhalation et à la prostitution ont été fermées grâce à une loi innovatrice adoptée en 2002, la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*. Le Budget 2007 accorde des fonds et du personnel additionnels à la Section des enquêtes de la Direction de la sécurité publique du Manitoba.

Dans le cadre de notre stratégie à volets multiples

de lutte contre le crime organisé, nous ferons également de nouveaux investissements dans une unité de confiscation des biens obtenus ou utilisés criminellement pour exécuter les modifications prévues à la *Loi sur la confiscation de biens obtenus ou utilisés criminellement*, afin que les criminels ne puissent tirer profit de leurs crimes.

Monsieur le Président, le Budget 2007 accorde des fonds pour la création d'une unité spécialisée qui s'occupera des causes d'exploitation d'enfants et qui disposera d'un nouveau procureur spécialisé. Cette unité prendra une approche proactive pour lutter contre le leurre par Internet et la pornographie juvénile et assurera un contact plus étroit entre les collectivités, les services aux enfants, la police et les services de poursuite.

Notre gouvernement prend également les mesures additionnelles suivantes pour lutter contre la violence familiale :

- l'ajout d'un nouveau juge de paix judiciaire pour appuyer la *Loi sur la violence familiale et le harcèlement criminel*;
- l'expansion de la Section d'intervention contre la violence familiale pour aider les familles lorsque des accusations officielles ne sont pas portées;
- l'offre de nouvelles ressources pour les organismes communautaires qui aident les femmes et les enfants victimes de violence familiale, dont Ikwe-Widdjiitiwin et A Woman's Place.

En poursuivant sur la lancée des succès obtenus en accélérant le traitement des causes de violence familiale au sein du système de justice, le Budget 2007 permet l'expansion du Projet de gestion préliminaire des causes de violence familiale. Ce projet est reconnu à l'échelle internationale. Dirigée par le juge en chef de la Cour provinciale, cette expansion aidera le système judiciaire à gérer plus rapidement et plus efficacement les causes concernant les adolescents et les causes non liées à la violence familiale.

Le gouvernement du Manitoba continue de travailler de concert avec les pharmaciens, les détaillants, les

policiers, les premiers intervenants et les services de lutte contre les dépendances pour combattre le fléau du crystal meth. Le Budget 2007 accorde de nouveaux fonds à la Stratégie antimeth du Manitoba, dont des ressources pour appuyer la mise en œuvre de la *Loi sur la stabilisation des mineurs toxicomanes (aide aux parents)* et du financement pour la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances.

### Donner de l'énergie à notre avenir et lutter contre le changement climatique

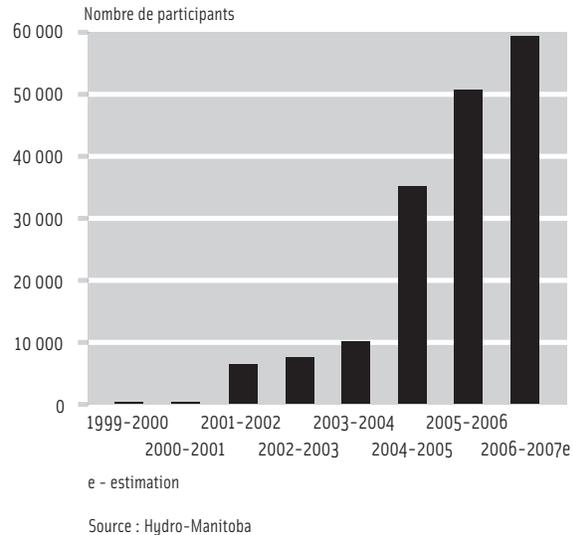
Le Manitoba a été l'un des premiers défenseurs du Protocole de Kyoto, et l'une des premières provinces à élaborer une stratégie d'action globale à l'égard du changement climatique. Cette année, nous présenterons des mesures législatives à ce sujet qui établiront nos cibles en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de sorte à mieux réaliser notre vision de prospérité de l'économie et de protection de l'environnement.

Notre gouvernement croit fermement aux avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'exploitation de nos formidables ressources hydroélectriques. Par ailleurs, le Manitoba est fier d'être un chef de file dans le domaine des nouvelles sources d'énergie de remplacement comme l'énergie éolienne, les biocarburants, les systèmes géothermiques et l'hydrogène.

Hydro-Manitoba est déjà le plus important exportateur canadien d'énergie hydroélectrique renouvelable et fiable vers les États-Unis, et il sera en mesure d'offrir encore plus d'énergie aux marchés grâce à l'augmentation de la capacité de production. Le Manitoba étudie les possibilités d'exportation vers l'est, l'ouest et le sud.

Le barrage Limestone du Manitoba s'est avéré un investissement solide qui continue d'être très rentable, permettant trois ventes d'énergie importantes à la seule Northern States Power, pour un total de 5,5 milliards de dollars. Monsieur le Président, je suis également ravi d'annoncer une autre vente d'énergie : Hydro-Manitoba

### Participation au programme Éconergique résidentiel



vient de renouveler un contrat d'exportation de 100 MW avec la Wisconsin Public Service Corporation.

La construction du barrage de Wuskwatim a été amorcée, en partenariat avec la nation crie Nisichawayasihk. Vu la force et la croissance des marchés intérieurs et d'exportation, le barrage Conawapa sera construit. Il s'agit du plus important projet de production hydroélectrique jamais entrepris dans notre province. Comme le barrage Limestone, le barrage Conawapa améliorera nos exportations et dynamisera notre économie pour profiter aux générations à venir, et offrira d'énormes possibilités économiques aux collectivités autochtones et du Nord tout en aidant à lutter contre les conséquences du changement climatique.

Monsieur le Président, notre gouvernement est déterminé à ce qu'Hydro-Manitoba continue d'appartenir et de profiter aux Manitobains et Manitobaines.

Notre gouvernement demeure aussi un fervent défenseur d'un réseau électrique est-ouest. Un tel réseau national permettrait au Manitoba de transférer une énergie propre et fiable aux provinces voisines, d'améliorer la sécurité et la fiabilité de l'énergie au Canada, et de générer de nouveaux investissements dans les sources d'énergie renouvelable. Nous sommes encouragés par l'appui du

gouvernement fédéral en ce qui a trait à cette importante vision nationale.

Le Manitoba est devenu un chef de file en matière d'économie d'énergie. Dans son classement annuel, l'Alliance canadienne d'efficacité énergétique a en effet placé le Manitoba au premier rang deux années de suite. Depuis 1999, quelque 150 000 Manitobains et Manitobaines ont participé aux programmes Éconergiques, réduisant ainsi leurs factures d'électricité et diminuant de presque 300 MW leur consommation d'énergie, soit l'équivalent de l'énergie produite par un barrage « virtuel » ayant une capacité supérieure à celui de Wuskwatim.

Cette année, les initiatives d'efficacité énergétique sont élargies afin d'appuyer un plus grand nombre de projets communautaires, particulièrement dans les zones où habitent des familles à faible revenu. Dans le quartier Centennial de Winnipeg, les résidents prennent des mesures afin de revitaliser leur collectivité grâce à des projets innovateurs de rénovation éconergétique des maisons. Cette année, les projets d'efficacité énergétique communautaires seront étendus à d'autres quartiers de Winnipeg, de Brandon et des quatre Premières nations de la région d'Island Lake.

Tout comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne est propre et renouvelable et elle contribue à diversifier et à accroître nos sources d'énergie et nos collectivités rurales. Le premier parc d'éoliennes du Manitoba, qui est aussi l'un des plus importants au pays, tourne maintenant à plein régime à Saint-Léon et générera neuf millions de dollars en redevances payées aux agriculteurs pendant la durée du projet.

J'ai le plaisir d'annoncer que le Manitoba vient de faire une autre avancée importante dans sa stratégie de production de 1 000 MW d'énergie éolienne sur les dix prochaines années, grâce à un appel visant le lancement de nouveaux projets éoliens équivalents à 300 MW, soit assez d'énergie pour alimenter plus de 100 000 foyers.

Le Manitoba est en train de devenir un carrefour à la

fine pointe de la technologie de l'hydrogène, et est particulièrement performant dans le secteur de la fabrication d'autobus. Notre province a récemment testé l'un des autobus hybrides fonctionnant à piles à combustible les plus avancés au monde, construit par la compagnie manitobaine New Flyer Industries. Le Manitoba est heureux d'être un partenaire dans le nouveau centre d'excellence sur l'hydrogène, permettant de faire progresser l'étude des applications de l'hydrogène et d'autres nouvelles technologies comme les voitures hybrides rechargeables.

En accordant un rabais de 2 000 dollars pour l'achat d'un nouveau véhicule électrique hybride, notre gouvernement aide plus de familles manitobaines à faire un choix écologique. Nous sommes aussi très satisfaits du programme de rabais complémentaire présenté par le gouvernement fédéral.

Depuis 2002, les prêts Éconergiques ont aidé le Manitoba à devenir un chef de file pour ce qui est des systèmes de chauffage et de refroidissement géothermiques. Monsieur le Président, j'ai aujourd'hui le plaisir d'annoncer qu'afin d'appuyer davantage l'utilisation de cette technologie écologique très efficiente, Hydro-Manitoba renforcera son programme de prêt Énergie terrestre pour résidences en augmentant la limite de prêt à 20 000 dollars et en offrant un taux d'intérêt réduit de 4,9 % pour les cinq premières années du prêt. Cette mesure aidera les propriétaires de maisons à couvrir les frais initiaux d'installation d'une pompe à chaleur géothermique, permettant ainsi à plus de Manitobains et de Manitobaines de bénéficier d'économies d'énergie à long terme et d'avantages environnementaux.

C'est avec fierté que notre gouvernement a conclu un partenariat avec le Gouvernement du Canada, qui fournira un financement de 53,8 millions de dollars dans le cadre de son programme écoFiducie. Ces sommes serviront à poursuivre les initiatives existantes et à faire avancer les projets prioritaires du Plan d'action sur le changement climatique du Manitoba, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer que le Budget 2007 établit un nouveau crédit d'impôt de 10 % pour la production d'énergie verte, afin d'encourager la fabrication nouvelle ou accrue d'outillage ou de matériel servant à produire de l'énergie verte. Ce crédit est le premier en son genre au Canada à favoriser la fabrication et la consommation d'énergie verte à l'échelle locale.

## Protéger notre environnement

Les réserves naturelles du Manitoba sont une partie importante de notre patrimoine et de notre mode de vie. Au cours de la dernière année, nous avons agrandi notre réseau vital de zones protégées grâce aux initiatives suivantes :

- des désignations visant à créer ou à agrandir des zones de gestion de la faune, y compris le marais Delta, Hilltop et Onanole;
- un nouveau partenariat avec Canards Illimités Canada pour que plus de 3 000 hectares supplémentaires de forêt-parc servant d'habitat pour la sauvagine soient conservés;
- le renouvellement de désignation de six réserves de parcs provinciaux;
- la protection permanente des zones de gestion de la faune de Wakopa et de Wellington.

Depuis 1999, environ 855 000 hectares de terre ont été protégés de façon permanente au Manitoba. Nous collaborons avec la Ville de Winnipeg pour inclure plus de zones protégées dans notre réseau. En outre, nous travaillons avec la Commission du canal de dérivation en vue d'établir un nouveau site pour le parc provincial Duff Roblin, afin de mieux reconnaître la vision de M. Roblin et l'héritage qu'il nous a laissé. Le nouveau parc, qui sera plus accessible pour les familles, servira de point central aux futurs plans d'amélioration récréative du canal de dérivation agrandi.

Le Budget 2007 protège la biodiversité en augmentant de 50 % la contribution annuelle du Manitoba au programme de conservation de la Société canadienne pour la conservation de la nature. Cette contribution s'élève

maintenant à 300 000 dollars par an.

Nous sommes fiers que la rivière Hayes fasse maintenant partie du Réseau des rivières du patrimoine canadien, et nous collaborons avec nos partenaires pour que la rivière Rouge soit également incluse.

Notre gouvernement a pris l'engagement important de garantir aux Premières nations de la rive est du lac Winnipeg qu'elles participeront davantage aux décisions concernant la façon dont les ressources sont utilisées dans cette région unique. Dans le cadre d'un vaste plan d'aménagement, qui comprenait 80 rencontres communautaires, les résidents et les parties intéressées de la rive est ont exprimé leurs priorités concernant cette région. Le Budget 2007 soutient les efforts menés par les Premières nations :

- pour obtenir une désignation de site du patrimoine mondial de l'UNESCO, permettant de faire connaître cette région spectaculaire dans le monde entier;
- pour faire avancer l'aménagement durable du territoire et la mise en place de nouveaux conseils de gestion des ressources de la rive est;
- pour promouvoir des attractions uniques grâce à une nouvelle initiative communautaire de développement touristique.

Se fondant sur les améliorations importantes réalisées récemment à Falcon Lake, dans le Whiteshell, le Budget d'aujourd'hui investit dans l'amélioration des services et des installations dans les parcs et les terrains de camping, y compris :

- l'ajout d'installations et de personnel au terrain de camping de Birds Hill;
- l'augmentation du nombre de sites de camping ayant de l'électricité;
- l'amélioration de la formation offerte aux patrouilleurs;
- la modernisation des lagunes aux lacs Big Whiteshell et West Hawk.

Le Manitoba a offert 1 000 nouveaux lots pour chalets et, grâce à un plus grand choix d'endroits pour pratiquer le

camping, davantage de Manitobaines et Manitobains ont la chance de profiter de l'été dans les grands espaces de la province.

### Protéger nos ressources hydriques

Les Manitobaines et Manitobains accordent une grande priorité à la protection de la qualité de nos vastes ressources hydriques.

Une abondance d'eau douce saine est essentielle à la qualité de vie dont nous jouissons au Manitoba et à notre prospérité économique à long terme. Protéger l'eau potable, améliorer la santé du lac Winnipeg et conserver l'approvisionnement en eau sont des obligations que nous devons respecter pour veiller à ce que notre eau soit protégée et préservée pour les générations futures. Cette ressource inestimable ne doit pas être tenue pour acquise. De la même façon que le Manitoba s'est attaqué au problème du changement climatique avant les autres provinces, il va prendre aujourd'hui des mesures précoces afin de protéger notre eau pour l'avenir.

L'automne dernier, nous avons annoncé la troisième étape du plan de protection des eaux du Manitoba, un plan qui s'appuie sur le principe de la responsabilité partagée et qui demande la participation de toutes les régions et de tous les secteurs. Les deux premières étapes mettaient l'accent sur l'augmentation des analyses d'eau, la fixation d'objectifs de réduction des nutriments, le renforcement des mesures de gestion des déjections du bétail et des activités d'aménagement du territoire à l'échelle municipale, et la création du ministère de la Gestion des ressources hydriques, le premier du genre au Canada, pour regrouper tous les services de gestion de l'eau.

Monsieur le Président, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le Budget 2007 fournit un nouvel investissement de plus de 10 millions de dollars afin de donner suite aux recommandations du Conseil de gestion du lac Winnipeg, de faire avancer les projets d'approvisionnement en eau et d'installation de réseaux d'égouts, et d'améliorer la gestion des ressources hydriques et la protection contre les inondations. Nous

investissons notamment dans :

- la gestion des nutriments, pour l'application de règlements d'avant-garde relatifs au niveau d'azote et de phosphore;
- l'embauche de nouveaux employés affectés aux inspections et à l'application des lois et des règlements;
- l'amélioration des services de planification des bassins hydrographiques et des programmes qui s'y rapportent;
- l'amélioration des habitats;
- les districts de conservation;
- les systèmes de gestion autonome des eaux usées et les installations de stockage des déjections du bétail;
- les projets de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba;
- de nouvelles recherches scientifiques sur l'eau du lac Winnipeg et les pratiques de gestion bénéfiques;
- le renforcement des mesures d'application de la loi et du processus d'attribution de permis en ce qui concerne les activités de drainage.

Ce nouveau financement comprend également 2,5 millions de dollars pour aider les agriculteurs à commencer à gérer leurs exploitations de façon conforme aux nouveaux règlements sur la protection des eaux.

Nous collaborerons avec le gouvernement fédéral sur la façon d'investir intégralement le financement de sept millions de dollars qu'il vient d'accorder pour la protection du lac Winnipeg.

Dans le cadre de l'examen de notre plan de protection des eaux par la Commission de protection de l'environnement, nous demandons aux Manitobaines et Manitobains de s'exprimer quant à la meilleure façon de gérer nos ressources hydriques. En attendant que l'examen soit terminé, nous avons interrompu provisoirement toute activité de construction ou d'agrandissement de porcheries, étant donné la croissance rapide de cette industrie depuis les années 1990 et la nécessité pour cette industrie d'obtenir la confiance de la population.

Monsieur le Président, en comptant le Budget d'aujourd'hui, notre gouvernement a engagé plus de 130 millions de dollars dans des projets d'infrastructure ayant trait au traitement de l'eau et des eaux usées dans toute la province.

## Production d'états récapitulatifs et de budgets sommaires

Avec le Budget 2007, nous respectons notre engagement de passer à la production complète d'états récapitulatifs et de budgets sommaires, comme nous l'avait recommandé le vérificateur général du Manitoba. Notre Budget sommaire consolide le plan budgétaire des opérations essentielles du gouvernement et les projections de l'ensemble des organisations de la Couronne, des offices régionaux de la santé, des hôpitaux, des collèges, des universités et des divisions scolaires de la province. Le Budget d'aujourd'hui respecte pleinement les principes comptables généralement reconnus.

Le Budget d'aujourd'hui prévoit un solde sommaire positif de 175 millions de dollars, dans la mesure où les recettes pour les opérations essentielles du gouvernement dépasseront les dépenses propres à ses opérations. Nous continuons sur la lancée de sept budgets consécutifs conformes aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire. Conformément aux conseils du vérificateur général et à l'étude réalisée par la firme Deloitte, nous moderniserons nos mesures législatives sur l'équilibre budgétaire afin qu'elles correspondent à notre transition vers le respect complet des principes comptables généralement reconnus.

En 1998, le vérificateur général a critiqué le gouvernement parce qu'il tenait deux séries de livres comptables. Nous avons mis fin à cette pratique. Monsieur le Président, en adoptant entièrement les principes comptables généralement reconnus, nous respectons ce critère indépendant de transparence et de reddition de compte à l'endroit des résidents du Manitoba.

La saine gestion financière du Manitoba a donné lieu à quatre hausses importantes des cotes de crédit de la

Province depuis 1999.

En 2001, nous avons commencé à mettre en œuvre le tout premier plan visant à éliminer l'obligation non capitalisée du Manitoba découlant des régimes de retraite, obligation que l'on avait laissée croître pendant 40 ans et qui menaçait d'atteindre 8,4 milliards de dollars d'ici 2028. En poursuivant sur cette lancée, nous avons également annoncé récemment notre plan pour régler la question de l'obligation non capitalisée de la Caisse de retraite des enseignants, qui renforce ce fonds de pension et entraînera des économies considérables pour la Province à long terme. Nous avons décidé de capitaliser 75 % de l'obligation non capitalisée de la Caisse de retraite des enseignants et, cette année, nous commencerons à verser la part entière de l'employeur pour les cotisations de la période de service actuelle. Nous poursuivons nos efforts en vue d'une solution semblable en ce qui concerne l'obligation non capitalisée de la Caisse de retraite de la fonction publique.

Le ratio entre la dette nette et le PIB du Manitoba a été réduit de plus de 20 %, passant d'un taux de 31,4 % en 1999-2000 à un taux estimatif de 24,3 % pour 2006-2007. Nous avons réduit les frais de service de la dette de 45 %, soit de 13,2 cents par dollar en 1999 à 7,3 cents aujourd'hui. À moyen terme, nous prévoyons poursuivre la réduction du ratio entre la dette nette et le PIB du Manitoba.

Le Budget 2007 prévoit une croissance de 4,8 % des dépenses pour les opérations essentielles, une croissance de 5,8 % des dépenses sommaires et le versement de 110 millions de dollars au remboursement de notre dette nette à portée générale et de notre obligation découlant des régimes de retraite. Ainsi, en huit ans, nous aurons consacré un total de 814 millions de dollars au remboursement de la dette et de l'obligation découlant des régimes de retraite, soit le plus important remboursement de la sorte dans l'histoire du Manitoba.

Selon les prévisions, le Fonds de stabilisation des recettes du Manitoba atteindra un solde positif de 477 millions de dollars à la fin de 2006-2007, soit 213 millions de dollars

## Perspectives du Budget sommaire

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
	<u>Prévisions</u>	<u>Budget</u>	<u>Projections</u>	<u>Projections</u>	<u>Projections</u>
	(Millions de dollars)				
<b>RECETTES</b>					
Opérations gouvernementales essentielles <sup>1</sup>	8 839	9 302	9 605	9 814	10 068
Recettes nettes des entreprises publiques					
Société des alcools du Manitoba	202	213	219	224	230
Corporation manitobaine des loteries	272	275	275	275	275
Hydro-Manitoba	117	178	133	125	131
Commission des accidents du travail	6	6	6	9	10
Société d'assurance publique du Manitoba	(8) <sup>4</sup>	14	2	15	24
Sous-total	<u>589</u>	<u>686</u>	<u>635</u>	<u>649</u>	<u>669</u>
Moins : Retraitements de consolidation	<u>(474)</u>	<u>(488)</u>	<u>(494)</u>	<u>(499)</u>	<u>(505)</u>
<b>Contribution nette des entreprises publiques</b>	<u>115</u>	<u>198</u>	<u>141</u>	<u>150</u>	<u>164</u>
Autres entités comptables <sup>2</sup>	<u>2 207</u>	<u>2 309</u>	<u>2 388</u>	<u>2 431</u>	<u>2 544</u>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<u>11 161</u>	<u>11 809</u>	<u>12 134</u>	<u>12 394</u>	<u>12 776</u>
<b>DÉPENSES</b>					
Programmes et services gouvernementaux essentiels <sup>3</sup>	8 800	9 226	9 504	9 781	10 062
Autres entités comptables	2 195	2 408	2 448	2 552	2 613
<b>DÉPENSES TOTALES</b>	<u>10 995</u>	<u>11 634</u>	<u>11 952</u>	<u>12 333</u>	<u>12 676</u>
<b>RECETTES NETTES SOMMAIRES</b>	<u>166</u>	<u>175</u>	<u>182</u>	<u>61</u>	<u>100</u>

Les données peuvent ne pas correspondre aux totaux en raison de l'arrondissement des chiffres.

Remarques :

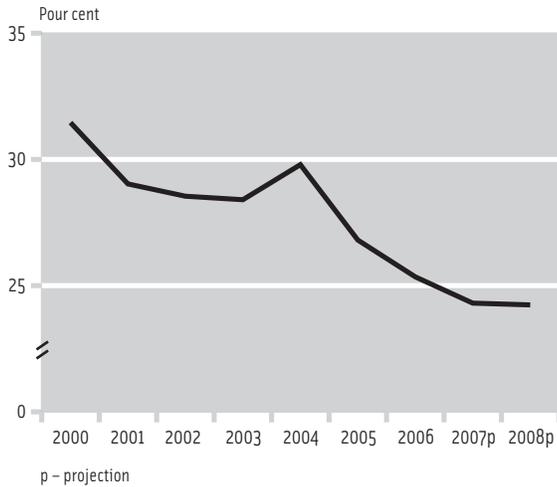
- 1 Les recettes des opérations gouvernementales essentielles comprennent les recettes nettes de la Corporation manitobaine des loteries et de la Société des alcools du Manitoba. Ces recettes sont éliminées des recettes nettes des entreprises publiques par les retraitements de consolidation, pour éviter une double comptabilisation. Les projections de bénéfiques pour les entreprises publiques sont établies à partir des renseignements fournis par les entités.
- 2 Les projections de recettes et de dépenses pour les organisations de la Couronne, les entreprises publiques et les organismes publics connexes sont établies à partir des renseignements fournis par les entités.
- 3 Comme par le passé, les dépenses des opérations gouvernementales essentielles n'incluent pas les changements relatifs à l'obligation découlant des régimes de retraite, lesquels figurent au complet dans les recettes nettes sommaires.
- 4 Inclut le rabais de prime ordonné par la Régie des services publics.

## Cote de crédit accordée au Manitoba par les agences d'évaluation du crédit, 2000-2006

Agence	Cote
Moody's .....	augmentée à Aa2, janvier 2003
DBRS .....	augmentée à A (élevée), septembre 2003
DBRS .....	cote à court terme augmentée à R-1 moyen, octobre 2006
Moody's .....	augmentée à Aa1, novembre 2006
Standard & Poor's .....	perspective changée de (stable) à (positive), novembre 2006

Source : Finances Manitoba

## Dette nette du Manitoba en pourcentage du PIB



Source : Finances Manitoba

de plus qu'en 1999-2000. Comme prévu dans le Budget de l'année dernière, le seul prélèvement sur le Fonds en 2007-2008, soit 37 millions de dollars, correspond à des fonds versés à l'avance par le gouvernement fédéral pour la réduction des délais d'attente. Tel que prévu, ces fonds seront utilisés uniquement pour la réduction des délais d'attente au sein du système de santé.

## Plan à long terme de réduction des impôts et des taxes

Dans nos sept derniers budgets, nous avons présenté des mesures qui ont permis aux familles et aux entreprises manitobaines de bénéficier des réductions d'impôts et de taxes les plus importantes dans l'histoire de la province. Cet allègement fiscal sans précédent a été offert alors que notre gouvernement parvenait chaque année à équilibrer son budget conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire, à améliorer des programmes et des services importants et à suivre un plan strict de remboursement de la dette et de l'obligation découlant des régimes de retraite qui a valu au Manitoba quatre améliorations de sa cote de crédit.

Avec le Budget 2007, nous poursuivons sur la lancée des progrès accomplis dans tous ces domaines, tout

en continuant à respecter toutes nos promesses de réduction d'impôts et de taxes, et même en allant au-delà de ces promesses.

Depuis 1999, notre plan pluriannuel de réduction des impôts et des taxes a permis d'alléger considérablement la charge fiscale de tous les contribuables – familles, propriétaires de résidence, exploitants agricoles ou entreprises – et il a mis en œuvre des mesures incitatives ciblées s'appliquant aux jeunes, aux personnes âgées, aux familles à faible revenu, à la protection de l'environnement et à la croissance manufacturière.

Le Budget 2007 accorde une nouvelle réduction fiscale annuelle de 297 millions de dollars, et il instaure un plan pluriannuel qui s'applique à divers secteurs et prévoit, notamment :

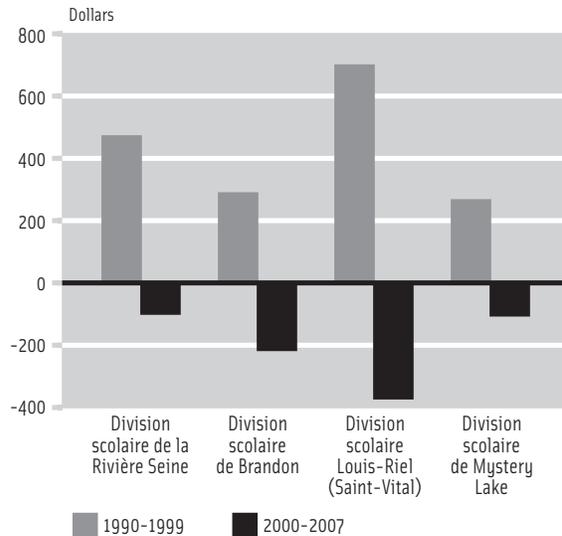
- une nouvelle réduction de l'impôt foncier en matière d'éducation;
- de nouvelles réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers;
- de nouvelles réductions fiscales pour les entreprises.

À l'entrée en fonctions de notre gouvernement, les valeurs foncières étaient fixes et les impôts fonciers en matière d'éducation augmentaient rapidement. Dans nos sept premiers budgets, nous avons pris des mesures pour réduire ces impôts, notamment :

- en éliminant complètement la taxe résidentielle d'aide à l'éducation, une économie de 100 millions de dollars par année pour les contribuables;
- en augmentant de 150 dollars le crédit d'impôt foncier en matière d'éducation, ce qui accorde une économie totale de 53 millions de dollars par année aux contribuables;
- en réduisant de 60 % la taxe scolaire applicable aux terres agricoles, ce qui représente une épargne totale de 25 millions de dollars par année pour les agriculteurs.

Dans le Budget présenté aujourd'hui, nous allons encore plus loin dans cette démarche, en mettant en œuvre la première phase de notre nouveau plan visant à augmenter

### Variation du total des taxes et impôts fonciers d'aide à l'éducation, pour une maison évaluée à 125 000 \$ en 2007



Source : Éducation, Citoyenneté et Jeunesse Manitoba

le financement provincial des écoles publiques à 80 % du total de leurs dépenses. Nous allons faire des progrès chaque année et notre objectif est d'arriver à 80 % à la fin de la période de cinq ans, sous réserve des mesures législatives relatives à l'équilibre budgétaire. Nous travaillerons avec les conseils scolaires pour garantir que l'obligation redditionnelle sera respectée en terme d'investissements provinciaux afin d'appuyer une éducation abordable et de qualité.

Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'annoncer une nouvelle augmentation de 125 dollars du crédit d'impôt foncier en matière d'éducation, qui passera ainsi à 525 dollars, permettant aux contribuables de réaliser une épargne additionnelle de 40 millions de dollars annuellement. Avec cette dernière mesure, nous aurons réduit les taxes et impôts liés à l'éducation de 16 % en moyenne depuis 1999 sur une maison de 125 000 dollars, un contraste frappant par rapport aux années 1990, alors que les taxes scolaires avaient augmenté de 60 %.

En outre, nous présentons un nouveau plan quadriennal pour réduire davantage la taxe scolaire applicable aux terres agricoles. Grâce à ce plan, la réduction totale

finale atteindra 80 %, soit une réduction quatre fois plus importante que ce que nous avons promis à l'origine. Dès 2007, le taux de cet impôt passera déjà de 60 % à 65 %, ce qui représentera pour les agriculteurs une économie de 29 millions de dollars en 2007.

Ces nouvelles mesures, combinées à celles présentées dans nos sept derniers budgets, accorderont aux Manitobaines et Manitobains une épargne de 230 millions de dollars par an en allègements des taxes scolaires et d'impôts fonciers en matière d'éducation.

Notre gouvernement a tenu ses promesses de réduction pluriannuelle d'impôts et de taxes, qui ont eu pour résultat les plus importantes réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers de l'histoire de notre province. Le Budget 2007 poursuit sur cette lancée en offrant de nouvelles épargnes à tous les contribuables du Manitoba. Nous sommes également résolu à mettre sur pied un plan qui permettra de réduire l'imposition des revenus moyens de 10 % sur quatre ans, en commençant avec certaines des nouvelles mesures annoncées dans le Budget d'aujourd'hui.

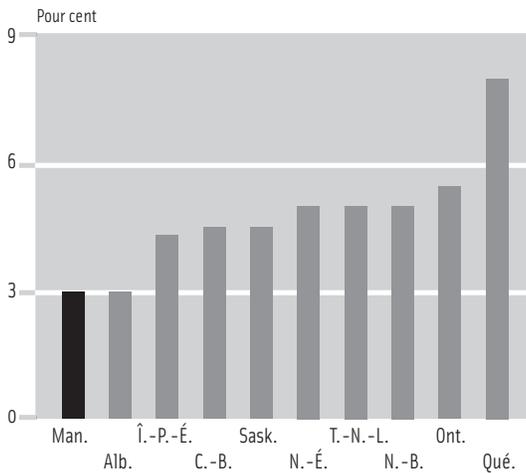
- Nous augmentons de 200 dollars l'exemption personnelle de base, soit une augmentation totale de l'exemption de 1 240 dollars depuis 1999. La valeur du crédit d'impôt personnel de base a augmenté de 56 %, presque trois fois le taux d'inflation.
- Nous augmentons le montant pour conjoint et le montant pour personne à charge admissible de 24 % pour égaler l'exemption personnelle de base.

Je suis fier d'annoncer que ces nouvelles mesures permettront de rayer du rôle d'imposition un total de 6 000 Manitobaines et Manitobains à faible revenu.

Monsieur le Président, je suis également heureux d'annoncer qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

- le taux d'imposition intermédiaire sera réduit à 12,75 %;
- le seuil de revenu sera augmenté à 66 000 dollars. Il s'agit de la première étape d'un plan pluriannuel visant à augmenter le seuil de revenu à 70 000 dollars.

## Taux d'imposition des petites entreprises en 2007



Source : Finances Manitoba

De plus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, nous commencerons la mise en œuvre d'un plan pluriannuel visant à réduire le premier taux d'imposition sur le revenu à 10,5 % et à augmenter le premier seuil de revenu à 35 000 dollars. Ces changements représentent une économie pour tous les contribuables de la province.

Monsieur le Président, grâce aux réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers annoncées aujourd'hui et aux mesures prises par notre gouvernement au cours des années précédentes, les Manitobaines et Manitobains feront des économies d'impôt sur le revenu des particuliers de 410 millions de dollars chaque année.

Les petites entreprises sont le fondement de l'économie du Manitoba. En 1999, notre taux d'imposition des petites entreprises était, à 8 %, le plus élevé au pays à une exception près. Aujourd'hui, à la suite d'un plan pluriannuel visant à réduire cet impôt, le Manitoba a le plus faible taux d'imposition des petites entreprises, soit 3 %, à égalité avec l'Alberta. De plus, nous avons doublé le montant des bénéficiaires admissibles. Il est maintenant de 400 000 dollars, et donc davantage d'entreprises ont ainsi droit à ce taux réduit.

Monsieur le Président, notre gouvernement est heureux d'annoncer aujourd'hui que le taux d'imposition des petites entreprises sera réduit davantage. Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, il

## Économies d'impôt annuelles totales : 2010 par rapport à 1999

	Millions de dollars
Impôt sur le revenu des particuliers	410 \$
Impôt foncier.....	230 \$
Taxes d'affaires.....	239 \$
	<b>879 \$</b>

passera à 2 %. Il sera réduit de nouveau le 1<sup>er</sup> janvier 2009, passant à 1 %. Il sera alors beaucoup plus bas que partout ailleurs au Canada. Ces changements bénéficieront à 80 % des entreprises du Manitoba.

Notre gouvernement a également pris des mesures importantes pour réduire le taux général d'impôt sur les bénéficiaires des sociétés. Pour la première fois en 50 ans, nous avons mis en place un plan pluriannuel qui nous a permis de réduire ce taux à son niveau actuel de 14 %, par rapport à 17 % en 1999 alors qu'il était le plus élevé au pays. J'ai le plaisir de confirmer que le Budget 2007 continue sur cette lancée grâce à une réduction additionnelle à 13 %, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2008. De plus, Monsieur le Président, ce taux sera réduit à 12 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Dans notre dernier budget, nous avons doublé la déduction d'impôt sur le capital des corporations, de 5 millions à 10 millions de dollars, et réduit ainsi de 19 % le nombre de sociétés qui payaient cet impôt. Je suis heureux de confirmer que la première étape de notre plan visant à éliminer graduellement l'impôt sur le capital des corporations, soit une réduction de 20 %, entrera en vigueur pour les exercices commençant après le 1<sup>er</sup> janvier 2008. Monsieur le Président, l'impôt général sur le capital des corporations sera totalement éliminé d'ici 2011.

Le Budget d'aujourd'hui augmente également le seuil d'exemption d'impôt sur les salaires pour l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire de 25 %, à 1,25 million de dollars. Moins de 5 % des employeurs paient actuellement cet impôt. Le nouveau seuil d'exemption plus élevé bénéficiera à un tiers des

employeurs concernés. Deux cent employeurs seront totalement exemptés et 600 employeurs paieront moins d'impôt.

De nouvelles mesures dans le Budget 2007 représentent 93 millions de dollars d'économies d'impôt annuelles pour les entreprises, ce qui porte nos réductions d'impôt annuelles cumulatives pour les entreprises à 239 millions de dollars, par rapport à 1999.

Compte tenu de l'obligation de respecter nos responsabilités financières, toutes les mesures fiscales en vigueur après le 31 décembre 2008 seront toutefois soumises à l'application des mesures législatives sur l'équilibre budgétaire.

Monsieur le Président, les nouvelles mesures fiscales contenues dans le Budget 2007 et celles annoncées dans nos sept budgets précédents sont au cœur d'une décennie de gestes continus pour réduire les impôts : d'ici 2010, les contribuables manitobains réaliseront des économies d'impôt sur le revenu des particuliers, d'impôts fonciers et d'impôts des entreprises totalisant chaque année 879 millions de dollars par rapport à 1999.

## Conclusion

Au cours des huit dernières années, Monsieur le Président, notre gouvernement a travaillé avec la population manitobaine pour obtenir des résultats.

Nous reconstruisons notre système de soins de santé, nous investissons dans l'amélioration des routes et autres voies publiques, nous développons les possibilités d'éducation, nous prenons un rôle de chef de file national dans le domaine du changement climatique et des initiatives de protection de l'eau propre, nous appuyons la croissance de notre économie et nous offrons le soutien nécessaire pour avoir des familles plus solides et des communautés plus sûres.

Et nous accomplissons tout ceci, Monsieur le Président, en maintenant l'équilibre budgétaire, en réduisant la dette et en offrant un allègement fiscal inégalé aux Manitobains et aux Manitobaines.

Le Manitoba est devenu un chef de file dans plusieurs domaines dont : l'énergie verte, l'immigration, le caractère abordable, la qualité de vie, la vie saine, la réduction des délais d'attente, la garde d'enfants et le développement de la petite enfance.

Aujourd'hui, notre Budget d'avenir présente notre vision à long terme pour l'infrastructure, le logement, l'éducation, la protection de l'environnement, les possibilités d'avenir pour les jeunes, la compétitivité économique, la réduction des taxes et impôts et la gestion financière saine.

Ces succès sont une solide fondation. Il y a toutefois encore du travail à faire. Nous avons présenté notre vision de l'avenir et nous travaillerons en collaboration avec toute la population manitobaine pour continuer de faire avancer notre province.